

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



Vendredi 17 Octobre 2025

District 94 - 131, Boulevard des Alliés à Champigny/Marne

RAPPORT DE GESTION



LE FOOTBALL VAL DE MARNAIS EN LIGNE

7 JOURS / 7 - 24H / 24 SUR :

<http://districtvaldemarne.fff.fr>

The screenshot displays the website's interface. At the top, a blue navigation bar contains the following menu items: ACCUEIL, DISTRICT, EPREUVES, PRATIQUES, FORMATIONS, TECHNIQUE, ARBITRAGE, CLUBS, MÉDIAS, DOCUMENTS. Below the navigation bar, the main content area is divided into several sections:

- EN CE MOMENT** / **INFOS DE LA SEMAINE**: Features a large banner for the "Foot en marchant" tournament, showing a group of people on a football field. Below the banner, it says "FOOT LOISIRS" and "[TOURNOI FOOT EN MARCHANT]".
- COMPÉTITIONS**: A section with tabs for "CHAMPIONNAT" and "COUPE", and a dropdown menu to "Sélectionnez un championnat".
- SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK**: A section promoting the Facebook page, showing a preview of the page with 5,7 K followers and a post about "Coaching performance".
- ACTUALITÉS DU MOMENT**: A section with several news items:
 - FERMETURE EXCEPTIONNELLE AUJOU...**: "Le District du Val de Marne de Football fermera exceptionnellement ses portes aujourd'hui à 15h30. Merci ..."
 - [Tournoi Foot en marchant]**: "[Tournoi Foot en Marchant +60 ans - 1^{re} édition] Le 19 juin 2025 s'est tenue la toute première édition..."
 - [Intervention]**: "[Performance & Coaching Mental] Ce samedi, à l'issue de la commission technique, Laurent Edriat, c..."
 - [Formations]**: "[Explication Formation] [Certification CFI U5-UB/U10-U13/U14-U19/Séniors] Du 07/07/2025 et 13/07/20..."
 - Finales Futsal**: "[Résultats finales Futsal U11F - U13F - U13G] U11F: Thiels FFC ES Vitry VGA Sainc-Maur"
 - [LES RESULTATS - Finales Coup...**: "25 Finales des Coupes du Val-de-Marne Les 4, 5, 14 & 15 juin 2025 Résultats : Fl..."
- MISE EN AVANT**: A section with a blue scales of justice icon.

Afin de se tenir informé sur :

- * l'actualité du football val de marnais
- * le suivi des compétitions (résultats, classements, sanctions...)
- * le suivi des commissions, les PV dès le Jeudi
- * les formations dirigeants / éducateurs
- * les règlements des compétitions

ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Vendredi 17 octobre 2025

District 94 - 131, Boulevard des Alliés à Champigny/Marne

* * * *

RAPPORT DE GESTION

- **Rapport Moral :**

Par Madame Lili FERREIRA, Directrice Administrative

- **Rapport des Actions Techniques :**

Par L'Equipe Technique Départementale

- **Rapport Financier :**

Par Monsieur Jean-Pierre LACHASSAGNE, Trésorier Général

- **Rapport du Vérificateur aux Comptes :**

Par Monsieur Angel PINAR, Commissaire aux comptes

RAPPORT MORAL

Par Madame Lili FERREIRA,
Directrice Administrative

**Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs et Chers Amis,**

Je vous présente un bilan complet de la saison écoulée qui dresse un tableau des activités de notre District. Il témoigne du dynamisme de notre Association. En lisant ce rapport vous pourrez avoir un aperçu du travail effectué par les différents acteurs impliqués.

La politique générale du District est définie et mise en œuvre par le Comité de Direction qui s'est réuni à **8** reprises (+ **5 Bureaux exécutifs du Comité**).

Ce rapport est une obligation statutaire et sera soumis à votre approbation lors de notre **Assemblée Générale Ordinaire du Vendredi 17 Octobre 2025 à Champigny/marne**.

Les points suivants constituent l'essentiel de ce rapport :

- Les effectifs du District,
- Les travaux du Comité de Direction,
- L'activité des Commissions,
- Le point sur les différents Championnats et Coupes
- Statistiques, récompenses et palmarès

Il convient d'y ajouter le bilan des Actions Techniques présenté par l'équipe Technique Départementale et les différents rapports financiers.

UNE PENSEE pour ceux qui nous ont quittés en 2024/2025

-**Christian TEINTURIER**, à l'âge de 81 ans, Ancien vice-président de la FFF, gérant de l'IEFF de 2009 jusqu'à 2021, acteur majeur de la FFF pendant de longues années

-**Serge MARTIN**, Président du District du Lot,

-**Jean-Pierre LORGEUX**, Secrétaire Général de la Ligue de Bretagne,

-**Ali SLABLAB**, décédé le 11 avril 2025 à l'âge de 63 Ans, Président depuis de nombreuses années du Club Phare Zarzissien.

Aux familles des disparus, aux dirigeants de leurs clubs, nous renouvelons nos sentiments de sympathie.



Les Travaux du Comité de Direction

Les principales actions conduites par notre District au cours de la saison



SERVICES CIVIQUES

POINT SUR LES SERVICES CIVIQUES 2024 & 2025 :

- Postes disponibles : 72 volontaires
- Période de 8 mois (début octobre à fin mai)
- 30 clubs concernés
- Lundi 23 septembre : Réunion de lancement obligatoire
- Formations « Citoyennes et Civiques » animées par Pascale CHOQUET

Sur la saison : 69 contrats signés sur 72

Dates des formations

✚ « Civique » et « Citoyenne » 08 novembre & 15 novembre & 22 novembre & 29 novembre & 2 décembre : 14 personnes par formation mais deux formations avec 15 personnes.

✚ PSC1 : 10 personnes par formation,

Dates : 25 novembre & 27 novembre & 3 décembre & 4 décembre.

Des sessions supplémentaires ont été ajoutées.

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 OCTOBRE 2024 A Boissy St Léger



Accueil des Clubs par Denis TURCK, Président
Et les Membres du Comité de Direction

Nombre de voix de l'Assemblée Générale : 1822 / 119 Clubs (30.06. 24)

Ouverture de l'Assemblée Ordinaire à 9h50

Nombre de clubs présents ou représentés :

* **58 Clubs** représentant : **1341 Voix** : **Quorum largement atteint à l'ouverture de l'AG.**

Ce quorum a évolué pendant la séance et est passé à : 63 Clubs / 1411 Voix

Le Président, **Denis TURCK**, excuse les absences de :

Pour la FFF :

– **M. Philippe DIALLO**, Président de la FFF,

Pour le Département :

– **M. CAPITANIO Olivier**, Président, mais représenté par **Mme Patricia KORCHEF-LAMBERT**, Vice-Présidente – Service des Sports

Pour le CDOS :

– **M. Pascal PONSON-SAQUARD**, Président

Il a remercié pour leur Présence :

– **Mme Patricia KORCHEF-LAMBERT**, Vice-Présidente – Service des Sports du Conseil Départemental

– **M. Vincent NOLORGUES**, Président de la LFA (Ligue du Football Amateur)

– **M. Jamel SANDJAK**, Président de la LPIFF (Ligue de Paris Ile de France de Football), récemment réélu

– **M. Régis CHARBONNIER**, Maire de Boissy St Léger

– **M. Maged GERGIS**, Président du Club de BOISSY FC

En préambule, le Président a remercié très chaleureusement la ville de Boissy St Léger pour la mise à disposition de la superbe salle des fêtes « LA FERME », ce qui a permis que l'Assemblée Générale se déroule dans les meilleures conditions possibles. Il a ensuite donné la parole :

– Au Maire de la Ville de Boissy St léger, **Régis CHARBONNIER**,

– Au Président du Club de Boissy FC, **Maged GERGIS**,

– A la Vice-Présidente – Service des Sports du Conseil Départemental, **Mme Patricia KORCHEF LAMBERT**,

Il a adressé un grand remerciement au club de **BOISSY FC** ainsi que tous leurs bénévoles pour la gestion et l'aide apportée dans le cadre de l'organisation de notre Assemblée Générale.

A leur demande, le Président de la LFA, **M. Vincent NOLORGUES** et le Président de la LPIFF, **M. Jamel SANDJAK** ont pris la parole à la fin de l'Assemblée Générale.

Les divers votes au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire « Elective du 14 Juin 2024 :

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées,

Pour : 93,69 % & Contre : 6,31 %

2-Approbation du Rapport Moral, rédigé par Lili FERREIRA

Le rapport moral est adopté à la majorité des voix exprimées,

Pour : 94,07 % & Contre : 5,93 %

3- Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2024

Après intervention du Secrétaire Général, Bruno FOLTIER et du Commissaire aux Comptes, Angel PINAR

Le Bilan au 30 Juin 2024 est adopté à la majorité des voix exprimées,

Pour : 80,66 % & Contre : 19,34 %

4-Budget prévisionnel 2024 & 2025

Après intervention du Trésorier Général, Jean-Pierre LACHASSAGNE et du Commissaire aux Comptes, Angel PINAR

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des voix exprimées,

Pour 75,46 % & Contre : 24,54 %

Les diverses interventions lors de l'AG :

-Régis ETIENNE, Vice-Président Délégué : *Explication du nouveau Règlement du Challenge du Fair-Play*

-Bruno FOLTIER, Trésorier Général : *Bilan au 30 Juin 2024*

-Jean- Pierre LACHASSAGNE : *Budget Prévisionnel 2024 – 2025*

-Angel PINAR, Commissaire aux Comptes : *Bilan au 30 Juin 2024 et Prévisionnel 2024-2025*

-Patrick DARDENNES, Secrétaire Général : *Réponse aux questions relatives aux Services Civiques*

-Gaëtan DELPIERRE, Technicien : *Réponse à la question sur les formations pendant les vacances scolaires*

En ce qui concerne les remises des récompenses :

* Remerciements à la Ville de Boissy St Léger et au Club de Boissy FC : *M. Denis TURCK, Président*

* Médailles « Dirigeants-es » : *MM. Bruno FOLTIER et Jean-Pierre LACHASSAGNE*

* Trophées CHAMPIONS D1 : *MM. Henri BAQUE et Jean-Jacques FOPPIANI*

Challenge du Fair-Play : *Mme Sandrine IACOVELLA et Régis ETIENNE*

*Challenge du Club Dynamique : *MM. Patrick DARDENNES et Stéphane CALEGARI*

*Accueil des formations dans les clubs « Futsal » : *M. Edgard KOUNDE*

Les principaux points abordés dans l'allocution du Président du District, Denis TURCK, en complément du rapport moral adressé à tous les Clubs :

Brève synthèse sur la saison écoulée ses montées et ses descentes, ses finales de Coupes, ses matchs « sensibles »... et bien sur des sanctions lourdes pour des situations que nous ne pouvons ni tolérer ni accepter

**La perspective de sécurisation et d'anticipation par le Comité de Direction avec des réunions proposées pour évoquer le rôle de chacun avant pendant et après le match. Une première réunion avec les Séniors D1et U18 D1 a eu lieu début septembre avant le début du Championnat ; réunion appréciée que le district va renouveler sur d'autres catégories*

** Deuxième Assemblée Générale pour la saison 2023/2024, la 1^{ère} en juin Elective à laquelle vous nous avez renouvelé votre confiance*

**L'évolution de nos licenciés, soit 3 181 en plus on passe de 33 435 la saison dernière à 36 616, une augmentation de 9,5%, nouveau record depuis la création du District de Paris*

Formations & Le Football au Féminin & Girly Cup & Girly Tour & Le Futsal & Arbitrage & Le Football animation & La Communication & Services civiques & Formations «Dirigeants-es » & Foot Loisirs & 25^{ème} Tournoi International U16

REMERCIEMENTS

Aux 132 bénévoles du District & au personnel administratif et technique & aux Commissaires du District & au Conseil Départemental du Val de Marne & Au Service Départemental de la Jeunesse Engagement et Sports (SDJES) & A la Fédération Française de Football & A la Ligue du Football Amateur & A la Ligue de Paris Ile de France de Football.

ACTION « OCTOBRE ROSE »

Le District du Val de Marne a souhaité soutenir l'action pour la lutte contre le cancer du sein.

A cet effet, le District avait invité tous les acteurs du Football des catégories **Féminines SENIORS D1 &**

Masculins : SENIORS D1 et D2 à se mobiliser le week-end des 12 et 13 octobre 2024 pour être les principaux acteurs des buts marqués.

Il avait également été demandé qu'au cours de ce week-end, toutes les personnes présentes sur ou en dehors des terrains portent un vêtement ou un objet de couleur « ROSE »

Le Défi a été relevé pour les clubs : 61 buts marqués

Soit un don total 1220 € reversé à la Ligue contre le cancer du Val de Marne par le District.



25^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL U16



Classement Final :

- 1^{ER} France
- 2^{ème} Italie
- 3^{ème} Japon
- 4^{ème} Suisse

Meilleur Gardien de But : M. JAYDEM STUCKI, N° 12 = SUISSE

Meilleure Attaque : France

Meilleur Joueur : M. TAKAKI EITO, N° 9 = JAPON

Challenge du Fair-Play : JAPON

RESULTATS DES MATCHS :

MARDI 29 OCTOBRE 2024

Stade Didier Pironi à LIMEIL BREVANNES :

14h00 = JAPON / ITALIE (0 – 1)

But = FUGAZZOLA Marcello, joueur n°9 -ITALIE

Complexe Sportif Philippe Dieuleveult à LE PLESSIS TRÉVISE

16h00 = FRANCE / SUISSE (5 – 1)

Buts = DOGANAY Kénan, joueur n°6 – France -2 buts & MUNONGO Believe, joueur n°8 – France
SOULET Maxence, joueur n°11 – France & DAGO Joshua, joueur n°20 - France

JEUDI 31 OCTOBRE 2024

Complexe Sportif des Maisons Rouges à BRY SUR MARNE

14h00 = SUISSE / ITALIE (2/2 tab 4/5)

Buts = BRIGHT Ocran, joueur n°20 – Suisse & CAVKA Nico, joueur n°15 – Suisse
GJECI Défis, joueur n°21 – Italie & LANDI Jacopo, joueur n°23 - Italie

Complexe Sportif Philippe Dieuleveult à LE PLESSIS TRÉVISE

16h00 = FRANCE / JAPON (3 – 2)

Buts = BATOLA Chrit, joueur n°9 – France - 2buts & AKPAKOUN Noé, joueur n°15-France
WADA Takeshi, joueur n°7 – Japon & TAKAKI Eito, joueur n°9 - Japon

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024

Complexe Sportif « Léo Lagrange » à BONNEUIL SUR MARNE

14h00 = JAPON / SUISSE (2 – 1)

Buts = TAKAKI Eito, joueur n°9 – Japon - 2buts & EZEMUOKUWE Chimezieikai, joueur n°2 – Japon
OGBODU Shedrach, joueur n°9 – Suisse

16h00 = FRANCE / ITALIE (1 – 1)

Buts = BATOLA Chrit, joueur n°9 – France & DIALLO Djibril, joueur n°6 -Italie



Pour cette 25^{ème} Edition du Tournoi International des U16, une nouvelle fois tous les amoureux du football se sont donnés rendez-vous sur les stades du Val De Marne, dont l'organisation nous a été confiée par la Fédération Française de Football.

La météo a été clémente et le public a ainsi pu répondre présent pour apprécier le spectacle offert par les 4 Nations tout au long de la semaine sur les terrains du Val de Marne.

Nous avons d'ailleurs, pour ce 25^{ème} Anniversaire fait un bilan sur le Tournoi :

Cette saison a été reconduite, une séance de tirs au but, en cas d'égalité, hormis sur la journée finale, en accord avec les deux sélectionneurs, le score en cas de match nul déterminant le vainqueur : France.

Le District du Val de Marne, et son Président Denis TURCK, remercient tout particulièrement les 4 délégations pour l'état d'esprit qui a régné tout au long de la semaine dans ce tournoi, les arbitres qui ont officié, les villes qui ont accepté d'accueillir les matches : Bry, Bonneuil, Plessis Tréville, Limeil-Brevannes et les villes de Maisons Alfort et Joinville le Pont (*Prêt des installations pour les entraînements d'une délégation*),





Les partenaires qui ont contribué à la réussite de ces journées, sans oublier la Boulangerie « Au pain Paysan » à Joinville le Pont.

Remerciements à tous les bénévoles des clubs et du District, qui comme chaque saison répondent présents, leur passion reste intacte saison après saison et cela s'en ressent dans l'implication sans compter dans les diverses missions confiées tout au long de la semaine.

A souligner, sur l'ensemble de la semaine plus de 5 000 spectateurs...tous sites confondus.

REUNION DES CLUBS D1 « SENIORS & U18 & U16 »

Réunions Clubs D1 : SENIORS & U18 & U16 : LUNDI 17 MARS 2025 à 19H00

Cette action est reconduite pour les Clubs U16 D1 et les Clubs Seniors D1 et U18 D1 (*absents lors de la 1^{ère} réunion*).

Ordre du jour :

- * Accueil par le Président et les Membres du Comité de Direction
- * Intervention d'Arbitres D1
- * Intervention d'un Technicien du District
- * Echange avec les participants

Participation :

- Sur les 12 clubs invités, seuls 7 étaient représentés.
Etaient conviés les Présidents-es et/ou responsable Technique du Club accompagné(s) des Educateurs des catégories concernées.

Interventions et échanges :

- Accueil par le Président du District, M. Denis TURCK.
- Interventions de deux arbitres de D1, MM. Christophe AUBERT et Sacha BELLACEM.
- Intervention d'un technicien du District, M. Gaëtan DELPIERRE.
- Un temps d'échanges a été consacré aux questions et discussions avec les participants.

Les membres du Comité ayant répondu présents à cette réunion : MM. Patrick DARDENNES, Régis ETIENNE, Bruno FOLTIER, Jean-Pierre LACHASSAGNE, Jean-Pierre MAGGI ainsi que le Président du District et le Président de la CDA, Fred GALLONDE.

JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES

Un appel à candidature a été adressé à nos clubs par mail, les candidatures ont été traitées par ordre d'arrivée.

Les critères pour pouvoir s'inscrire :

-Pour participer à la journée es Bénévoles, il faut être **majeur** au jour de l'événement, **licencié FFF et Dirigeant depuis au moins 7 ans**.

Cette journée se déroulera en 2 temps :

Samedi 24 mai 2025 :

-  Ouverture des portes au Stade de France à 16h00
-  Finale de la Coupe Gambardella CA à 17h00
-  Finale de la Coupe de France à 21h00

Dimanche 25 mai 2025 :

-  Ouverture des portes de la Seine Musicale à 11h15
-  Discours à 11h45
-  Début du déjeuner à 12h00
-  Départ des Délégations à 16h30

COLLEGE DES PRESIDENTS-ES DU 21 JANVIER 2025

Les sujets évoqués :

- Déplacer les Championnats « Seniors » le samedi soir (Voir si pas de problème d'éclairage)
- Carton « Blanc » chez les Seniors avec exclusion de 10 minutes (Accord FFF et LPIFF ?)
- Revoir la structure des Championnats, pour plus de brassage

- Démarrer les compétitions plus tôt dans la saison pour éviter de faire des rencontres pendant les vacances scolaires
- Modification du Barème disciplinaire

Tous les participants ont manifesté des avis favorables à tous ces sujets.

Le Comité de Direction étudie ces dossiers et les diverses possibilités.

Le Président fait un retour sur la réunion avec un collège revu avec des nouveaux Présidents qu'il a conduit avec Patrick Dardennes, Membre du Comité.

9 personnes présentes sur 13 invitées

REUNION A LA PREFECTURE DU 09 AVRIL 2025



Tous ensemble contre les incivilités dans notre département

Face à la recrudescence inacceptable des actes de violence constatés ces derniers mois lors des matchs de football dans le Val-de-Marne, touchant les joueurs, les arbitres, les dirigeants, et les biens, le District du Val de Marne, sous l'impulsion de son Président Denis Turck, a provoqué une mobilisation des acteurs institutionnels du département (*Préfecture, SDJES, Police..*).

Ainsi le **mercredi 09 avril**, une séance d'informations s'est tenue à la Préfecture en présence :

- Du préfet du Val-de-Marne, **M. Etienne STOSKOPF**,
- Du Président du Conseil Départemental, **M. Olivier CAPITANIO**,
- De la Directrice Territoriale de la sécurité de proximité, **Mme Johanna PRIMEVERT**

Y étaient également conviés les maires des villes de notre Département : **20 communes présentes** , ainsi que les Présidents-es des clubs de Football du département : **70 clubs présents**.

Cette réunion a permis une prise de conscience collective de la gravité de la situation et de la nécessité d'agir. En complément de cette mobilisation, le District du Val de Marne a initié un plan de lutte contre les incivilités, élaboré par un groupe de travail à cet effet.

Ce plan, en cours de finalisation, s'articule autour de quatre axes principaux :

- **Clarification des rôles de chacun** : Des fiches de missions seront prochainement diffusées pour définir les responsabilités du Président(e) de Club, du Référént Sécurité, du Délégué du match en club, de l'arbitre bénévole, de l'éducateur, du capitaine, ainsi que du délégué officiel du district. Ce dispositif vise à pallier le manque de connaissance ou le non-respect des responsabilités, souvent à l'origine des débordements.
- **Formalisation de protocoles** : Un protocole de match et un protocole d'avant saison, présentés sous forme de tableaux à afficher, ont été remis aux participants. Ces documents détaillent les étapes clés à suivre par les différents acteurs lors des rencontres.
- **Création d'un réseau de Référénts Sécurité** : Un Référént Sécurité est en cours d'identification dans chaque club. L'objectif est de mettre en place un fonctionnement en réseau pour faciliter les échanges entre clubs et renforcer la prévention des incivilités
- **Séminaire des Présidents-es** : Samedi 17 mai 2025
Ce séminaire se déroulera sous forme de tables rondes, offrant un espace d'échanges et de travail collaboratif.



Un grand remerciement aux Services de l'Etat pour la mise à disposition de la salle des Fêtes de la Préfecture pour cette réunion.

SEMINAIRE DES PRESIDENTS-ES DU 17 MAI 2025

ACTIONS RESSORTIES POUR DONNER UNE SUITE AU SEMINAIRE DES PRESIDENTS-ES

Après un débat approfondi, plusieurs idées ont été mises en avant :

- Reconduire des réunions par catégories en début de saison, et potentiellement en organiser de nouvelles à mi-saison, après les matchs "ALLER". L'accent ne devrait pas être mis sur la D1, mais plutôt sur les divisions où il n'y a pas d'arbitres officiels.
- Inciter les clubs (par courrier) à prendre contact avec l' élu au sport de leur commune pour identifier, dès la parution des calendriers, les matchs potentiellement "sensibles".
- Créer une fiche « type » d'incidents simplifiée avec des cases à cocher pour mieux cibler les problèmes (site, club, éducateur, etc.) et anticiper si les incidents deviennent récurrents au cours de la saison. Des questions subsistent sur sa diffusion, l'exploitation des données et la personne ou Commission qui s'en chargera.
- Préparer un courrier "type" à adresser à toutes les mairies en début de saison pour les sensibiliser à leurs responsabilités lors des rencontres de football.

Le Président souhaite également faire avancer la proposition de **Convention avec la Préfecture**. Il abordera ce sujet lors de son rendez-vous prévu en juin avec la **SDJES**.

GIRLY CUP DU MERCREDI 21 MAI 2025

Pour cette 5^{ème} Edition :

- ♣ 12 Equipes minimes et 12 Équipes benjamines
- ♣ Intervention à titre gracieux de l'Association « KABUBU » :
Projet Educatif / L'intégration / Discrimination) (Partenaire de la FFF).
Propose des activités sous forme d'ateliers et un QCM : parcours conduite de balles.

Thiniba SAMOURA, joueuse du Paris Saint-Germain, a donné son accord de principe, selon son calendrier, d'être la Marraine et d'assurer une présence sur le site auprès des jeunes joueuses.



Le tournoi départemental des collèves a une nouvelle fois réuni passion, fair-play et énergie au féminin 🍀

📊 Quelques chiffres : 🧑‍🎓 280 collégiennes 🏠 25 professeurs d'EPS
👤 15 arbitres et 20 bénévoles

🏆 Podiums 2025

Catégorie Benjamines U12F / U13F	Catégorie Benjamines U12F / U13F	Catégorie Minimes U14F / U15F
1 Créteil De Beauvoir 🏆	1 Créteil De Beauvoir 🏆	1 Créteil De Beauvoir 🏆
2 Villejuif Lurçat 🏆	2 Villejuif Lurçat 🏆	2 Créteil Issaurat 🏆
3 Vitry Rabelais	3 Vitry Rabelais	3 Ivry Wallon

Un immense merci à nos partenaires : 🌟 **Département du Val-de-Marne** 🌍 **Kabubu** 🏆 **UNSS** 🇫🇷 **LFA**

Bravo à toutes les participantes, aux encadrants et à celles et ceux qui ont fait de cette journée un vrai succès.

FINALES DES COUPES DU VAL DE MARNE DU SAMEDI 14 et DIMANCHE 15 JUIN 2025

Le Comité de Direction adresse ses sincères remerciements au Parc du Tremblay, ainsi qu'aux villes et clubs de Champigny-sur-Marne (Champigny Futsal), Bonneuil-sur-Marne (Bonneuil CSM), Saint-Maur-des-Fossés (St Maur VGA Féminines) et Villeneuve-Saint-Georges (VSG Futsal) pour la mise à disposition de leurs installations pour les Finales 2025.



Nous souhaitons également exprimer notre gratitude à tous les membres qui ont œuvré durant ces journées, ainsi qu'à nos arbitres, délégués officiels, clubs finalistes, joueurs, dirigeants et éducateurs. Votre engagement collectif a été essentiel au succès de ces événements.

Cependant, le Comité regrette fortement les débordements survenus lors de la Finale U15. Ces incidents,

marqués par de nombreux accrochages et comportements inappropriés, ont malheureusement terni la fête de la journée festive du dimanche 15 juin 2025. De ce fait, il a été décidé de ne pas procéder à la remise de la coupe.
Le dossier de la Coupe U15 est transmis à la Commission de Discipline pour suite à donner.

RESULTATS DES FINALES :

SENIORS	VILLEJUIF US / CHEVILLY LARUE EL	1-2
SENIORS AMITIE	VILLEJUIF US 2 / FR. LE PERREUX 2	3-1
FUTSAL	BOISSY UJ / VSG FUTSAL	3-6
CDM	IVRY DESP. VIMARANENSE / MINHOTOS DE BRAGA	2-2 tab 4-3
ANCIENS	IVRY DESP. VIMARANENSE / BONNEUIL CSM	1-3
+ 45 ANS	BRY FC / CHAMPIGNY FC	2-2 tab 4-2
ENTREPRISE	APSAP E. ROUX / VITRY CA	0-4
U20	IVRY US FOOT / VITRY CA	2-2 tab 3-4
U18	LUSITANOS US / VILLEJUIF US	3-4
U16	JOINVILLE RC / FONTENAY US	1-1 tab 3-0
U16 AMITIE	CRETEIL LUSITANOS US 3 / JOINVILLE RC 3	0-1
U15	VILLEJUIF US / CRETEIL LUSITANOS US	Non communiqué
U14	JOINVILLE RC / CHOISY AS	2-4
U14 AMITIE	THIAIS FC 2 / CRETEIL LUSITANOS US 2	2-4
U15F VDM	THIAIS FFF / FONTENAY US	2-2 tab 4-3
SENIORS F VDM	VGA ST MAUR FF / CRETEIL LUSITANOS US	10-0

FEMINISATION

Groupe de travail : Estelle BATHENAY, Patricia GUILIANI, Pascale CHOQUET, Sandrine IACOVELLA et Henri BAQUE

Objectif : Faire de la sensibilisation dans les clubs pour inciter les femmes à prendre des initiatives, inviter toutes les Dirigeantes au District, être force de proposition sur des actions à mener.

Rapporteur Pascale CHOQUET :

- ✚ Première réunion le lundi 02 décembre 2024 qui a eu pour objectif d'identifier les mises en place
- ✚ Une deuxième réunion le mardi 17 décembre 2024 au cours de laquelle plusieurs idées :
 - Projet d'une Vidéo de témoignages qui sera diffusée
 - Contacter les joueuses
 - Faire une soirée au District pour les licenciées qui devront coopter une femme non licenciée pour venir avec elle
 - Inclure d'autres femmes dans les clubs
 - Un support en cours de préparation

RÉUNION DE SECTEURS

Vu le grand nombre d'actions déjà prévues, les réunions de la saison ont été reportées.

Les secteurs définis :



Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3
CSOM Arcueil AC Gentilly CSA Kremlin Bicêtre US Villejuif CO Cachan CA Hay les Roses Elan Chevilly la Rue AAS Fresnes US Rungis CAP Charenton US Ivry Vitry ES Vitry CA AS Choisy le Roi FC Thiais FC Thiais F Orly AS	St Mandé FC CO Vincennes Fontenay US Val de Fontenay AS Le Perreux ASF Nogent FC Bry FC Joinville RC Villiers ES Maisons Alfort FC Olympique Paris Espoir Champigny FC 94 Champigny APAC Asomba B2M Futsal Alfortville FC Ormesson US	US Créteil Lusitanos Créteil FC St Maur Lusitanos US VGA St Maur FM VGA St Maur FF Ecole Plesséenne Caudacienne ES Bonneuil FC Sucy FC Valenton FA Villeneuve AFC Boissy FC Limeil Brévannes AJ Villeneuve Ablon US Marolles FC Noiseau STE Villecresnes ASPTT Ent Santeny Mandres

COLLEGE DES PRESIDENTS-ES

Le Groupe de Travail : Estelle BATHENAY, Bruno FOLTIER, Patrick DARDENNE et Régis ETIENNE

L'objectif étant de :

1- De rassembler des idées sur la mise en place d'un « Séminaire Présidents-es » de Clubs :

- Lieu
- Période : Avril ou mai
- Thème(s) sous forme de groupes de travail ?
- 1/2 Journée
- Etc...

2- De proposer pour le Collège des Présidents-es :

- Des sujets à discuter, sur des thèmes qui les concernent TOUS :
(Exemples : Montées & Descentes, Délégués sur les rencontres où il n'y a pas d'officiel, Carton blanc chez les Seniors ? etc...)
- Date de réunion ?
- De voir quels clubs pour ce collège...

Les Modalités de fonctionnement du pôle « Prévention & Sécurisation »

Composition du groupe de travail : Mme Marie Thérèse POLICON, MM. Henri BAQUE, Jean Pierre MAGGI, Fred GALLONDE, Antonio CARRETO, Louis VINCENTI, Stéphane CALEGARI (en audio), Edgard KOUNDE **Assiste :** Le Président, Denis TURCK

Dans un premier temps ont été présenté la finalité et les objectifs assignés à cette nouvelle structure « Pôle prévention et sécurisation des matchs ». 4 réunions prévues.

L'ambition du Comité Directeur du District, lorsqu'il a validé la mise en place d'un pôle de Prévention et Sécurisation des matchs a été de renforcer l'action du district face aux actes d'incivilités et aux incidents qui se produisent dans les stades. Il s'agit notamment de passer d'une logique de gestion des risques à une démarche globale d'anticipation et de prévention des incivilités et risques d'incidents. Cette nouvelle structure a vocation à mettre en place de nouvelles actions à destination des principaux acteurs d'un match, et à renforcer la complémentarité entre la CDPME et la Commissions des Délégués, dont les missions sont maintenues.

Les échanges de vue ont permis de partager plusieurs constats :

- **L'acuité croissante des problèmes posés par les incivilités ; des évènements de ces deux dernières saisons en témoignent,**
- **Les difficultés rencontrées par les clubs en raison du nombre de plus en plus restreint de bénévoles,**
- **La nécessité de permettre le déroulement des compétitions en dépit d'un encadrement trop limité,**
- **Le rôle majeur des arbitres et des éducateurs dans le bon déroulement d'un match,**
- **La nécessité de sensibiliser les présidents de tous les clubs à l'importance de ce sujet et de leurs responsabilités en la matière,**
- **L'établissement du calendrier de la saison est déjà l'occasion, quand c'est possible, d'éviter que se rencontrent deux clubs marqués par des incidents lors de leur dernière confrontation,**

Les participants ont ensuite convenu que même si les solutions envisagées sont théoriques, voire idéales, elles seront difficiles à mettre en place compte tenu notamment du nombre réduit de bénévoles. Nécessité d'agir faisant loi, une approche pragmatique, étape par étape, est indispensable pour lutter contre les incivilités et limiter ainsi les incidents pendant et autour d'un match.

Les premières étapes envisagées sont :

- **L'établissement de fiches de postes pour clarifier et homogénéiser les missions des principaux acteurs d'un match. Quatre fiches de postes déjà formalisées sont soumises à la validation des membres de ce pôle afin d'être ensuite publiées et pourront servir à des formations éventuelles : arbitre central et arbitre assistant bénévoles, délégué officiel, responsable prévention et sécurité en club, délégué sécurité en club.**
- **La clarification des rôles respectifs de la CDPME et de la Commission des Délégués :**
 - o La CDPME conserve ses missions et délègue des **observateurs** sur les matchs identifiés très sensibles. Une fiche sera rédigée concernant la mission des observateurs qui concentrent leur action en dehors des terrains.
 - o La Commission des Délégués envoie des **délégués** pour les matchs très sensibles, sensibles ou bien les autres matchs identifiés à risque à la demande du district, d'un club ou de la Commission de Discipline. Leur action est centrée sur le terrain.
 - o La rémunération des observateurs et délégués est fixée à 50 € quelle que soit la nature du match,
- **Une analyse détaillée des dossiers soumis à la Commission de discipline ces deux dernières années pour établissement d'une première liste de matchs à risques nécessitant une vigilance particulière.**



Hors réunion une première liste de 10 matchs programmés dans les prochaines semaines a été établie et est à l'étude en vue de mesures spécifiques par la CDA et la Commission des Délégués.

La nécessité de sensibiliser les éducateurs, sous une forme à étudier, à l'impact de leur comportement sur l'environnement d'un match.

- La récente réunion organisée avec les clubs de D1 Séniors et U18 a montré l'importance de faire se rencontrer en dehors des terrains, les Présidents et les éducateurs. De telles rencontres pourront être à nouveau organisées pour favoriser les échanges et apaiser le climat autour des matchs.

A plus longue échéance sont envisagés :

- **La rédaction d'un protocole de match,**
- **L'établissement de fiches de postes pour les autres acteurs d'un match,**
- **L'identification des responsables Prévention et Sécurité pour chacun des clubs, avec l'ambition de les mettre en réseau et d'initier des échanges réguliers.**

RSO

Un **plan d'action** a été proposé à la suite des différentes réunions.

Dans un premier temps, un **comité de pilotage** a été constitué pour la mise en œuvre de ce plan.

Il est constitué : Estelle BATHENAY, Sandrine IACOVELLA, Jean-Jacques FOPIANNI, Stéphane CALEGARI et Bruno FOLTIER.

Une première journée en présentiel le 16 octobre 2024 pour faire un état des lieux et un auto-diagnostic, mais également pour définir les parties prenantes, environnement sociétal etc...

Le District va poursuivre cet engagement avec des indicateurs.

FOOT A L'ECOLE

FUTSAL

- Réunion de mi-saison du 23 janvier
 - o Tous les clubs investis dans nos pratiques étaient présents + C'noues
 - o Mise à disposition des clubs futsal de leur gymnase pour la Coupe Futsal U13
 - o Mise en place du concours « Jeune futsalleur » (U14-U15)

Information :

Une Convention est mise en place entre le District et la FAC de Créteil, objet : **inclure des formations dans le cursus universitaire.**

Une convention avec la Ligue de Paris Ile de France de Football est également en cours, mais aucun retour à ce jour.

- ✚ Divers supports et adressé aux Districts Franciliens

PRATIQUES ADAPTEES

L'animation des séances au sein de l'IME Françoise Le Loup à Créteil se poursuit.

Deux étudiants en Master APA devraient conjointement s'engager en tant que stagiaire de Mars à mai 2025. Il a été défini 3 missions :

- Développement d'un réseau d'animation (éducateurs / stagiaires...)
- Construction d'un carnet de séances qui pourra être partagé avec les clubs
- Mise en place d'un évènement festif

Sur la 2^{ème} partie de saison signature de la convention avec l'IME du Perreux/marne.

FUTNET

- Le tournoi départemental a été programmée pour le vendredi 28/02/2025
- Un AF FUTNET est à l'étude avant la fin de saison

Age pour participer au Tournoi : A partir de 14 Ans révolu.

FOOT EN MARCHANT

- Réunion avec le FC Sucy – 20 janvier 2025
 - Organisation d'une matinée Foot en Marchant le mardi 4 mars
- Challenge national « Foot en Marchant »
 - Tournoi à organiser pour qualifier une équipe au tour régional (date butoir 1er avril).
 - Tour régional prévu le samedi matin 26 avril 2025.
 - Finale Nationale : 21-22 juin à Clairefontaine.

REUNION REVISION DES REGLEMENTS DU 17 JUIN 2025

Groupe de travail avec les membres de la Commission de révision des règlements : Mme Marie-Thérèse POLICON, MM. Régis ETIENNE, Henri BAQUE, Patrick DARDENNES, Jean-Jacques FOPPIANI, Jean-Pierre LACHASSAGNE, Jean-Pierre MAGGI

Ci-après un récapitulatif des propositions d'articles à modifier et/ou à ajouter et/ou les nouveaux textes

Explications des changements proposés.

Pour le règlement Général sportif, le district l'adaptera en fonction des modifications à la LPIFF et il sera diffusé avant le début des championnats.

Les Propositions validées par le Comité de Direction, dont les principaux changements sont :

ANNEXE FINANCIÈRE

Titre : **Mise au féminin**

Général : **Remise en forme**

Ajout :

- **Etablissement feuille de match frauduleuse ; 200.00 €**
- **Non-respect du nombre d'accompagnants obligatoires pour les équipes de jeunes (Article 19.1 du RSG) : 30.00 €**
- **Absences en Commissions**
 - **Rappel : la présence en Commission est prioritaire sur tous les évènements des clubs**
- Absence non excusée d'un club **autre que le club appelant :**
 - En Commission **d'Appel ou Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes : 100.00 €**
- Absence non excusée d'un club appelant
 - En Commission **d'Appel ou Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes : ~~150.00 €~~ 200,00€**
- A ces frais de déplacement s'ajoute pour les arbitres et arbitres-assistants
 - Une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation :
 - *** Pour les matches à partir des U17 : 31.50 €**
 - *** Pour les matches de U16 : 26.50 €**
 - *** Pour les matches de U14 et U15 : 21.50 €**

BAREME DISCIPLINAIRE

- Général :
Renforcement des sanctions UNIQUEMENT pour les infractions des dirigeants envers les officiels selon nouveau barème
- Ajout :

Automaticité de l'interdiction de prendre une licence à la FFF durant la durée de la sanction pour les articles 13.

TOUS CHAMPIONNATS

- **Suppression du tableau des montées / descentes difficile à suivre.**

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS

- 6-2 La durée des rencontres est de deux fois 25 minutes, sans décompte des arrêts de jeu. Elle peut être portée à deux fois 20 minutes chronométrées, avec cumul des fautes (Dans ce cas, Il y a donc nécessité d'avoir un créneau de 3 heures **et d'une salle équipée du matériel adéquat et d'un dirigeant formé**).

Foot Animation : Que la catégorie U12 & U13 passe sur l'application GFER

Mise en application de l'utilisation GFER sur téléphone pour les critères U12/U13 :

**UTILISATION APPLICATION TELEPHONE
GFER EN CRITERIUM U12/U13**

AVANTAGES CLUB

Facilité d'utilisation: Tout le monde a un téléphone

Fiabilité de remplissage : L'application peut être remplie sur place le samedi alors que la FMI doit être faite la veille en étant connecté.

L'application est adaptée au Football animation alors que la FMI est construite pour le foot à 11 et dérivée pour une utilisation foot animation.

Chaque club est indépendant dans le remplissage de la liste de ces joueurs alors que pour la FMI les 2 clubs sont dépendants.

Pas de tablette bloquée pour le foot animation par le club au détriment du foot à 11.

AVANTAGES COMMISSION

Contrôle facilité : Chaque club remplit sa feuille de joueurs et le club recevant les résultats.

Alors que si absence de FMI , il faut valider les connections , lequel des 2 clubs ou les 2 clubs n'ont pas fait la FMI.

Un meilleur reporting déjà constaté en U7/U9 et U10/U11

Présentation de la démarche RS0



1 : Qu'est-ce la Responsabilité Sociale des Entreprises et des Organisations

Les Entreprises et les Organisations (Associations, Collectivités, Fondations, ...) ne peuvent plus se contenter de produire et de vendre pour les premières, d'agir dans leur domaine pour les autres sans se préoccuper des impacts de leurs activités sur l'environnement, la société, leurs salariés, l'économie.

S'agissant d'un district de football, il ne s'agit plus seulement de pratiquer ou d'organiser la pratique de ce sport universel. « Le sport n'est pas seulement un jeu, c'est une culture, une éducation, un avenir, ... chaque société qui place l'humain au centre est un pas de plus vers une nation meilleure ». Ces mots de Cristiana Girelli, capitaine de l'équipe féminine d'Italie, illustrent parfaitement les enjeux qui se profilent derrière un ballon de football.

Ainsi la Responsabilité Sociale des Organisations implique l'intégration volontaire de toutes ces préoccupations dans leurs actions et leurs relations avec les parties prenantes.

Un district de football adresse plusieurs parties prenantes très diverses ; il s'agit bien entendu des clubs (dirigeants, joueurs, éducateurs,) mais aussi des institutions (Mairie, Conseil Départemental), des services déconcentrés de l'Etat (Préfecture, Jeunesse et Sport, Police, ...), des fournisseurs, des salariés, des bénévoles. La Responsabilité Sociale des Organisations regroupe également l'ensemble des pratiques mises en place par les organisations pour respecter les principes du développement durable et contribuer ainsi à l'enjeu majeur de ne pas satisfaire les besoins des générations d'aujourd'hui avec les ressources dont auront besoin les générations futures.

2 : Pourquoi le district a lancé cette démarche

Cette démarche s'inscrit dans le cadre défini par la FFF et son plan d'engagement présenté en septembre 2024 autour de 3 axes prioritaires :

**Lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations,
Développement de la citoyenneté, de l'inclusion, de l'insertion et de la mixité,
Actions permettant de relever les défis environnementaux.**

Ce plan comporte un volet accompagnement des ligues et des districts (financier, outils, formation, ...).

Conscient que les enjeux actuels du football débordent largement en dehors des limites du terrain pour embrasser des problématiques les plus diverses :

- La dimension sociale de ce sport universel qu'est le football qui mobilise plus de 2 millions de licenciés en France, notamment les interactions sociales. Facteur d'intégration sociale, de développement personnel, de découverte des valeurs de la « vie », le football ne peut rester à l'écart de ces préoccupations.
- La société elle-même est directement impactée notamment par le développement de la pratique féminine et l'apparition de nouvelles formes de football (foot net, e. foot, handi foot, foot en marchant, ...), mais aussi hélas par les incivilités, voire le communautarisme,
- Les enjeux économiques de plus en plus prégnants dans un contexte de restrictions budgétaires et donc de stagnation voire baisse des subventions,
- La dimension environnementale qui exige l'adoption de pratiques plus respectueuses des ressources utilisées (eau, plastique, énergie, ...).

Le Ministère des Sports a incité les Fédérations à impulser des démarches s'inscrivant dans cette logique. Dans ce cadre, de nombreuses associations sportives, dans des domaines très variés ont d'ores et déjà adopté de telles démarches.

La Fédération Française de Football a dans le prolongement initié un plan d'engagements, repris par plusieurs districts et clubs.

Partageant ce constat Denis Turck, le Président du District du Val de Marne, a décidé à l'été 2024 d'initier une démarche de Responsabilité Sociale des Organisations.

3 : En quoi consiste la démarche

Cette démarche a été validée et financée par l'AFDAS, dans le cadre défini par la FFF.

Pour ce faire le district a bénéficié de l'appui d'un prestataire (IPAMA) qui a assuré un accompagnement méthodologique et animé les travaux.

Cette démarche, démarrée à l'automne 2024, a consisté :

- Dans un premier temps à réaliser un diagnostic des forces et faiblesses du district à partir d'entretiens avec différentes parties prenantes (membres du Comité Directeur, Présidents de clubs, bénévoles de commissions, salariés), d'un questionnaire adressé à plusieurs interlocuteurs du district, et d'une analyse documentaire,
- Ensuite à organiser deux ateliers de travail composés de 15 personnes représentant les différentes catégories de bénévoles du district et de salariés, pour préciser les enjeux et les objectifs à se fixer,
- Enfin ces deux ateliers ont identifié un plan d'action à court et moyen terme,

4 : Le point d'avancement des travaux

- 9 enjeux prioritaires identifiés pour le district du Val de Marne,

1. Diminuer les consommations de ressources (énergie, eau, papier, ...)
2. Diminuer l'utilisation du plastique à usage unique (bouteilles d'eau, ...)
3. Optimiser l'usage des équipements sportifs
4. Accroître la féminisation du football,
5. Lutter contre toutes les formes de violences et incivilités,
6. Améliorer le bien-être de toutes les parties prenantes (bénévoles, salariés) aux plans de la santé et des conditions de travail,
7. Lutter contre les discriminations,
8. Développer les actions de communication,
9. Mettre en avant le PEF

Environnement

Stratégie Economie
Gouvernance

Social
Sociétal

- 6 objectifs stratégiques fixés pour le district :

1. Réduire de 20% la consommation d'énergie, d'eau et de papier au sein du district d'ici 3 ans,
2. Définir les conditions d'usage et de gestion des (petits et grands) équipements basées sur la sobriété, la durabilité et l'intégration des critères RSO dans les achats,
3. Supprimer les plastiques à usage unique dans le fonctionnement du district d'ici le début de la saison prochaine,
4. Faire du football (dans la pratique comme dans les fonctions supports) un espace d'engagement et d'épanouissement accessible, égalitaire et ouvert à toutes et tous,
5. Prévenir et réduire durablement les incivilités et toutes les formes de violence dans les environnements sportifs et professionnels,
6. Dédier 30% des prises de parole du district à la RSO via des mises en avant d'actions (internes ou de l'écosystème local) et des outils structurants,

- 29 actions identifiées à court et moyen terme,

Le plan d'action a été formalisé ; il comporte 29 actions qui devront être mises en œuvre progressivement. Il s'agit avant tout d'intégrer les dimensions RSO dans toutes les actions déjà en cours ou à venir.

Ces actions sont inscrites dans un ordre des priorités :

P1 : mise en œuvre dans les prochaines semaines,

P2 : mise en œuvre d'ici la fin de saison 2025/2026

P3 : mise en œuvre d'ici la fin de saison 2026/2027

P4 : mise en œuvre d'ici la fin de saison 2027/2028

- **Action 1** : créer des drives pour stocker les documents d'une commission qui servira de test, pour réduire les consommations de papier, **Les commissions techniques et féminines sont retenues pour servir de test à la rentrée,** P3
- **Action 2** : installer des détecteurs de présence (radiateurs, eau, électricité) pour réduire les consommations d'énergie, P2
- **Action 3** : mettre en place une signalétique incitative aux comportements éco-responsables (Cf.nudges) pour sensibiliser à la réduction des consommations de ressources, P2
- **Action 4** : rationaliser / réduire les supports de communication papier sur le tournoi international, P2
- **Action 5** : encourager les bourses aux vêtements dans les clubs pour inciter à la seconde main des vêtements et initier ainsi des actions solidaires, P3
- **Action 6** : repenser les calendriers des matchs pour libérer de nouveaux créneaux, P3
- **Action 7** : faire démarrer le championnat plus tôt pour utiliser la lumière naturelle, P3
- **Action 8** : challenger les partenaires et les fournisseurs avec de nouvelles demandes pour développer l'utilisation de produits recyclés et revoir les habitudes de dotation, P3
- **Action 9** : arrêter l'usage des bouteilles en plastique, au district puis étendre progressivement, P1
- **Action 10** : mettre en place un challenge club sur la thématique RSO pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, P3
- **Action 11** : mettre en place un partenariat avec des sociétés de recyclage de matériel sportif pour réduire les déchets de vêtements et de matériel dans les clubs, P2
- **Action 12** : organiser des événements responsables (finales de coupes, Girly Cup, Tournoi international, toutes foot, ...) pour réduire les impacts négatifs (tri des déchets, eau, papier, gaspillage alimentaire, ...), P1
- **Action 13** : inciter aux temps d'échanges décloisonnés entre élus, bénévoles et salariés pour renforcer la compréhension réciproque sur les missions et les actions, P2
- **Action 14** : amener plus de femmes à intégrer les instances (commissions), P2
- **Action 15** : encourager les clubs à féminiser leur encadrement, P3
- **Action 16** : créer une commission pour la lutte contre les discriminations, P3
- **Action 17** : Mettre en place un plan de formation des parties prenantes pour prévenir et réduire durablement les incivilités et les discriminations, P3
- **Action 18** : Mettre en place, au sein des clubs, un médiateur et les former, P3
- **Action 19** : Mettre en place l'analyse des réseaux sociaux pour prévenir les risques potentiels et détecter les matchs à risques, P3
- **Action 20** : Mettre un stand PEF sur les plateaux, P4
- **Action 21** : Faire une sélection des actions RSO / PEF des clubs par trimestre et communiquer dessus, P4
- **Action 22** : Former aux fiches « environnement » du PEF, P3
- **Action 23** : mettre en place un challenge RSO, P4
- **Action 24** : mettre à l'ordre du jour de chaque Comité Directeur, Bureau, CSE, un point RSO, P2
- **Action 25** : créer une commission RSO, P1
- **Action 26** : intégrer un bilan des actions RSO dans le rapport d'activité, P2
- **Action 27** : mettre en place un comité de pilotage et suivi qualité RSO, P1
- **Action 28** : s'appuyer sur les réseaux sociaux pour embarquer l'écosystème dans la dynamique et créer une culture commune autour des valeurs RSO, P2
- **Action 29** : Identifier un nouveau slogan RSO pour le district afin de fédérer la communauté, P4

5 : Quels apports en attendre pour le District

- Donner aux activités du district **un sens en cohérence avec les attentes de l'environnement** (Mairie, clubs, joueurs, partenaires, ...),
- Fédérer les clubs et autres parties prenantes autour d'un projet commun,
- Anticiper les changements climatiques et sociétaux,
- Renforcer les liens avec les partenaires, collectivités et licencié.e.s,
- Améliorer la situation économique du district,

L'Activité des Commissions

POLE « REGLEMENTATION » & « LUTTE CONTRE LES INCIVILITES »

DISCIPLINE

Président : M. Louis VINCENTI

Cette année, la Commission s'est réunie à 40 reprises et a examiné 292 dossiers (Certains dossiers donnant lieu à plusieurs examens).

Il y a eu 26 dossiers en instruction et 29 auditions directes.

Au total 355 (315 en 23/24) personnes licenciées ont été sanctionnées cette saison, dont 14 Educateurs (25 en 23/24) et 8 Dirigeants (11 en 23/24).

Répartition des procès-verbaux

Statistiques 2024 & 2025	
Membres	11
Réunions	40
Dossiers	292
Auditions	45
Instructions	21
Réunions d'appel au District	11
Appels au District	19

Personnes concernées par les PV

Catégorie	Auditions		Instructions	
	2023 / 2024	2024 / 2025	2023/ 2024	2024 / 2025
Séniors	6	6	7	2
U20	0	0	0	0
U18	11	4	1	5
U16	8	9	4	5
U14	3	1	0	0
CDM	2	2	0	1
Anciens	5	2	3	3
Anciens +45		0		3
Futsal	3	3	2	1
Féminines	1	0	0	0
Educateurs	12	2	3	3
Dirigeants	7	2	1	2
Présidents	0	0	0	1
TOTAUX	58	29	21	26

Répartition des auditions et instructions en fonction de la catégorie :

La catégorie U16 est celle qui est la plus concernée par les dossiers soumis en audition (9) et en instruction (5). En comparaison avec la saison 2023-2024, on observe une baisse significative des auditions (-29) et une légère augmentation des instructions (+5)

Personnes concernées par les SANCTIONS directes (sans convocation, ni audition) :

TOTAL	FEMININES	FUTSAL	ANCIENS	CDM	SENIORS
306	3	18	45 (dont 7 en +45)	32	142
	U18/U20	U16	U14	DIRIGEANT	EDUCATEURS
	20	22	11	4	7
	Président	Entreprise			
0	2				

Personnes concernées par les SANCTIONS après convocations et auditions :

TOTAL	FEMININES	FUTSAL	ANCIENS	CDM	SENIORS
55	0	4	8 (dont 3 en +45)	1	8
	U20	U18	U16	U14	
	0	9	14	1	
	ARBITRE DE CLUB	DIRIGEANTS	EDUCATEURS	PRESIDENTS	
0	4	5	1		

Répartition du nombre de dossiers par catégorie soumis à la Commission :

Sur le total des sanctions : la catégorie Séniors représente 42 % des dossiers (50% en 23/24).

Les catégories de jeunes (U18/U16/U14) représentent 21% des dossiers (18% en 23/24)

La catégorie des anciens représente 15% des dossiers (18% en 23/24)

Les catégories des dirigeants et des éducateurs représentent 2% des dossiers chacune (11% en 23 /24).

12 suspensions de terrain ont été prononcées cette saison, dont 4 fermes et 8 avec sursis.

Répartition des 361 sanctions :

PRESIDENTS	1
EDUCATEURS	11
DIRIGEANTS	8
ARBITRE DE CLUB	0
U14	12
U16	36
U18	29
U20	0
SENIORS	150
CDM	34
ANCIENS	43
ANCIENS +45	10
FUTSAL	22
FEMININES	5

DEPARTEMENTALE D'APPEL

Président : M. Régis ETIENNE

La Commission s'est réunie **11 fois et 8 membres (50% de plus que la saison dernière)** ont participé régulièrement aux réunions.

Le nombre de réunion est **identique** à la saison dernière.

Le nombre de dossiers traités a **augmenté (on passe de 17 à 20 soit +18%)**

Les appels :

* **20 dossiers** ont été traités

Pas de dossiers irrecevables cette saison.

Les sanctions (plusieurs sanctions peuvent figurer dans un même dossier) :

* **20** sanctions ont été maintenues

* **3** sanctions ont été aggravées

* **14** sanctions ont été diminuées

* 1 sanction alternative prononcée

Les sanctions aggravées et/ou diminuées sont motivées par une substitution du motif de la sanction.

Ces substitutions sont la conséquence des auditions et/ou de la modification des dires des personnes convoquées par rapport à leur audition de 1^{ère} instance et/ou de l'audition de personnes n'ayant pas été entendues en 1^{ère} instance ; **un nouvel élément constitué de la production de vidéos vient parfois modifier la sentence de 1^{ère} instance (dans 2 cas cette saison).**

Les convocations :

*Au total **193** personnes convoquées et **35** Arbitres officiels,

- **82 personnes convoquées présentes, soit 42,49% en nette diminution par rapport à la saison dernière (-14,51%),**
- **68 personnes convoquées absentes, 35,23% en diminution par rapport à la saison dernière,**
- **47 personnes convoquées excusées soit 24,35% en très nette augmentation par rapport à la saison dernière (+11,35%).**
- **20 arbitres officiels présents soit 57,14%**
- **5 arbitres officiels absents soit 14,29%**
- **10 arbitres officiels excusés soit 28,57%**

Le taux de présence **diminue encore plus nettement que la saison dernière (42,49% contre 57%)** et celui des absences non excusées est en **diminution à 35,23%**

Celui des absents excusés est en **très nette augmentation (+11,35%).**

Conclusion :

Les affaires liées à des sanctions **pour incivilités diverses** envers les arbitres **sont toujours fortement présentes dans les dossiers traités par la Commission d'Appel**, dont **100%** sont des propos excessifs (**les sanctions > 1 an sont traitées en appel par la LPIFF**), mais nous trouvons, encore une fois, de plus en plus de coups entre joueurs et/ou dirigeants ainsi que des matches arrêtés.

Beaucoup de problèmes liés à des rencontres arbitrées par des bénévoles qui reconnaissent ne pas, ou peu, connaître les lois du jeu et les règlements.

Nous notons, comme les saisons précédentes, **une dégradation des présences des clubs adverses des appelants ; lesdits clubs, se contentant d'envoyer un mail, lorsqu'il y a plusieurs licenciés convoqués, celui et/ou ceux présents excusent les absents.**

Aucune saisine de la conférence des conciliateurs du CNOSE cette saison.

Par ailleurs il est à noter une forte présence des commissaires (75%), ce qui donne plus de poids aux décisions. Enfin, La Commission Départementale d'Appel milite pour une forte augmentation de l'amende consécutive à l'absence du club appelant.

COMITE D'APPEL CHARGE DES AFFAIRES COURANTES

Président : M. Régis ETIENNE

La commission est composée par des membres du comité directeur

Séances : 9

Toutes les séances ont été présidées par Régis Etienne (Vice-Président Délégué).

Dossiers : 12 Dont 0 irrecevable

- 📁 10 dossiers transmis par la commission statuts et règlements,
- 📁 2 dossiers transmis par la commission organisation des compétitions.

Sanctions (possibilité de plusieurs sanctions par dossier) :

- 📁 Confirmées : 5 (41,66%)
- 📁 Diminuées : 2
- 📁 Augmentées : 5

Convocations :

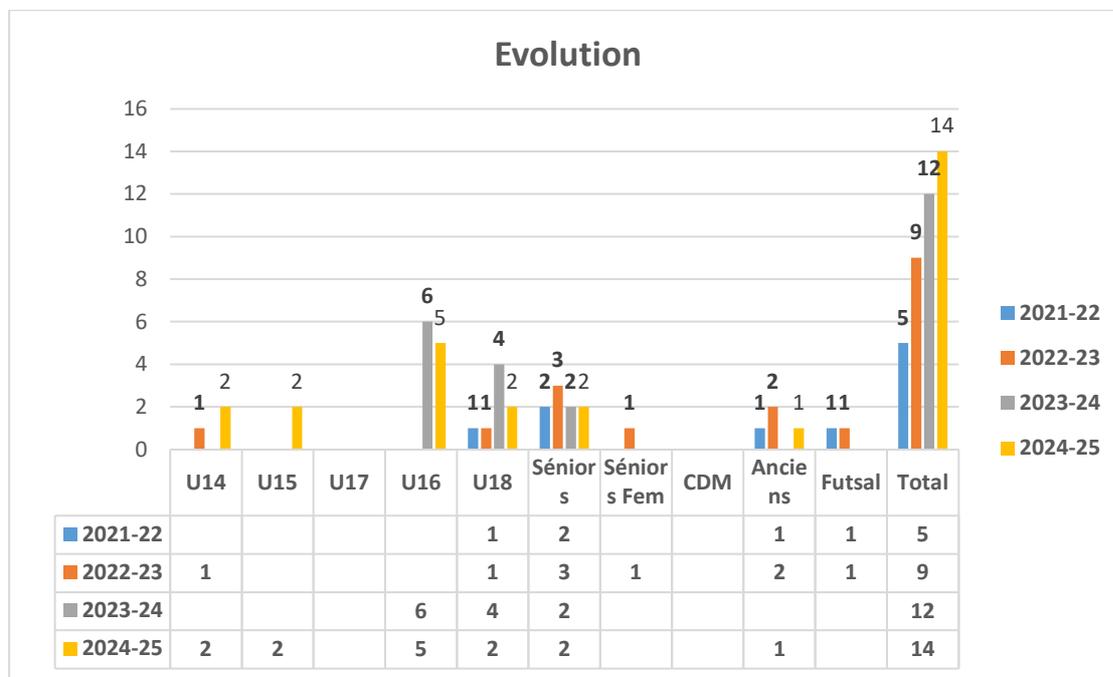
- 📁 60 personnes convoquées,
- 📁 33 personnes présentes soit 55%, en diminution par rapport à la saison dernière,
- 📁 14 personnes absentes soit 23%, en augmentation par rapport à la saison dernière,
- 📁 11 Absents excusés soit 18%.

PREVENTION – MEDIATION - EDUCATION

Animateur : M. Antonio CARRETO

La commission s'est réunie **11** fois cette saison,

14 clubs, ont été invités cette saison. **14** rencontres classées « sensibles ». L'ensemble des rencontres jouées selon les principales modalités définies par la CDPME se sont déroulées sans aucun incident.



La CDPME constate que :

- Une année particulière, de nombreuses rencontres ont été déclarées « sensibles » en raison du contexte environnemental et sociétal (Réseaux sociaux – rivalité entre quartiers)
- Aucun incident ne survient pendant les matchs « sensibles »

Comme les années précédentes :

- Les clubs comme chaque année communiquent peu entre eux dans l'organisation des rencontres.

Un grand MERCI aux membres de la CDPME, à l'ensemble des collaborateurs du service administratif, à la Police Nationale, pour leur aide précieuse et à la CRPME.

La CDPME regrette comme lors des saisons précédentes le peu de communication entre les clubs.

La CDPME remercie l'implication de certains clubs dans la gestion et préparation des matchs « sensibles ».

CONSEIL DES SAGES

Présidente : Marie-Thérèse POLICON

1 réunion cette saison (absence du club convoqué) – Football d'Animation.

DELEGUES

Président : Louis VINCENTI

La commission est composée de 6 délégués. Elle a effectué 24 délégations + 9 matches sensibles soit un total de 42 délégations.

Aucun incident quand un délégué a été désigné. Les délégués ont participé au tournoi international U16, 5 délégués ont participé aux finales des coupes du Val de Marne.

La commission demande des délégués supplémentaires pour la saison 2025 /2026

FAIR-PLAY

Présidente : Marie-Thérèse POLICON

La commission assure le suivi du « Fair Play » action mise en place depuis plusieurs années pour limiter les incivilités et violences dans notre football.

Un classement différent est établi par division.

On peut noter une légère diminution du nombre de points de pénalités en D2.

Pas de club à plus de 60 points.

STATUTS & REGLEMENTS

Président : M. Jean Pierre MAGGI

La Commission s'est réunie **32** fois cette saison et a traité **119** affaires au lieu de 130 soit -8%

Elle est composée de 7 Membres, une moyenne de 5 présences par semaine, soit 25 affaires en moyenne par membre et par an.

La Commission a reçu 9 demandes d'homologation de Tournois, dont 7 Homologués.

5 affaires ont fait l'objet d'un appel dont 4 confirmées par la Commission d'Appel chargée des affaires courantes.

La répartition des dossiers montre :

-une baisse de ceux concernant la catégorie senior de -28%,

-une augmentation de la catégorie jeunes et U20 de +13%

-une augmentation significative de +64%

	2022-23	2023-24	2024-25
Séniors	62 %	50 %	36 %
Jeunes et U20	31 %	39 %	44 %
CDM et Anciens	7 %	11 %	18 %
Seniors féminines	0 %	0 %	2 %

La décomposition de l'activité de la Commission s'analyse comme suit :

A partir de la saison 2021/2022 les réserves d'avant match recevables et les réclamations d'après match recevables sont décomposées en fondées et non fondées

	2018-19	2021-22	2021-23	2023-24	2024-25
Lettres diverses	2	4	2	4	3
Réserves d'avant match recevables fondées	51	13	16	16	9
Réserves d'avant match recevable non fondées		32	38	27	19
Réserves d'avant match irrecevables	11	2	2	8	6
Réclamations (après match) recevables fondées	7	3	5	13	6
Réclamations (après-match) recevables non fondées		11	7	7	5
Réclamations (après-match) irrecevables	9	4	3	5	6
Réserves sur Pass-sanitaire		3	0	0	0
Auditions	5	16	5	5	8
Déclassés	1	2	2	0	1
Evocations fondées	15	13	33	12	17
Evocations NON fondées	3	11	13	14	14
Evocations irrecevables	8	4	3	3	4
Total	112	117	129	114	97

La commission constate

-une diminution importante des réserves d'avant match (34 au lieu de 51) soit -33% :

-une légère augmentation des auditions soit 8 pour 5 la saison passée

-une augmentation des demandes d'évocation 35 au lieu de 29 soit +21%

La décomposition de l'activité par catégories de la Commission s'analyse comme suit :

DOSSIERS	JEUNES	SENIORS	CDM/ANC	JEUNES/F	SENIORS/F
Lettres diverses	1	0	2	0	0
Réserves (avant match) recevables fondées	4	5	0	0	0
Réserves (avant match) recevables non fondées	12	3	2	0	2
Réserves (avant match) irrecevables	2	3	1	0	0
Réclamations (après match) recevables fondées	4	1	1	0	0
Réclamations (après match) recevables non fondées	5	0	0	0	0
Réclamations (après match) irrecevables	4	1	1	0	0
Auditions	3	3	2	0	0
Evocations fondées	3	7	7		0
Evocations non fondées	4	8	2		0
Evocations irrecevables	2	2	0		0
Déclassés	1	0	0		0
PV divers	8	10	3		1
TOTAL DES DOSSIERS :	53	43	21	1	3

Le déclassé concerne une équipe de jeunes dont l'appel en Ligue a été infirmé.

La différence entre le nombre de dossiers (119) et le nombre d'affaires (97) correspond à des affaires qui ont été reprises plusieurs fois par la Commission ou qui ont fait l'objet de simples procès-verbaux.

La Commission remercie tous ses membres ainsi que les Services Administratifs pour leur collaboration.

POLE

« DEVELOPPEMENT & FORMATIONS » & « LES ACTEURS DU FOOT »

ARBITRAGE

Président : M. Fred GALLONDE

La Commission Départementale d'Arbitrage a assuré pleinement son activité sur la saison 2024/25. La CDA est composée de 15 membres.

Celle-ci s'est réunie une fois par mois durant toute la saison 2024/25 auxquelles s'ajoutent des réunions intermédiaires pour un total de 23 rendez-vous. Les sujets abordés étaient :

- La formation ;
- Le recrutement ;
- Test théorique ;
- Test physique ;
- La Formation d'Arbitre Régional ;
- La formation continue ;
- Suivi administratif et auditions des arbitres en CDA ;
- Stage de mi-saison ;
- Accompagnements des arbitres ;
- Observateurs ;
- Désignations.

La commission a mené plusieurs actions : la Formation Initiale à l'Arbitrage, Formation d'Arbitre Régional avec 4 stages à Clairefontaine (78), à Champaign-sur-Marne (94), en Seine-et-Marne (77) et à Paris (75), perfectionnement et renforcement des effectifs, intervention au Centre de Formation du Paris FC, recrutement, stage de mi-saison et enfin, accompagnement des nouveaux arbitres.

Plusieurs objectifs fixés et réalisés :

- Accompagnement des jeunes arbitres et seniors ;
- Poursuite des actions de la Commission de Recrutement-Détection-Fidélisation des arbitres ;
- Poursuite du développement de l'Arbitrage Féminin (*5 arbitres féminines comptées dont 1 nommées à la Ligue*) ;
- Stage de mi-saison au District ;
- Poursuite de l'arbitrage par les jeunes officiels UNSS ;
- Recrutement d'une soixantaine d'arbitres en 5 FIA ;
- Réunion de fin de saison des arbitres au District avec un moment de partage, d'échange et de convivialité ;
- Formation de Formateur de Niveau 2 effectuée par un membre de la commission ;
- Formation continue : 255 participants cumulés sur la saison.

2024/2025

Promotions

- Fin de saison, **9 arbitres** (*3 D1 ; 3 JAD, 1 Féminines et 1 Futsal*) ont été présentés à l'examen Ligue pour accéder au niveau régional pour 8 réussites (1 échec) à l'examen théorique et physique.

- o Séniors : M. Sofiane AICHE, M. Mathias BELLEGARDE, M. Arthur KILMAN / Echec de M. Djéfar ZITOUNBI
- o Féminines : Mme Jessy AL AAWAR
- o JAD : M. Virgile CATROU, M. Axel DA CRUZ, M. Calliste ROLLAND-GUILLAUME
- o Futsal : M. Patrice MEPHON-DANICAN

Chiffres clés :

2024/2025	Effectif/Désignable : 208/221
------------------	--------------------------------------

- **2 tests théoriques** : 176 participants
- **Test physique** : 221 convoqués / 208 participants
- **QCM 1** : 208 participations
- **Filière régionale** : 9 présentés
- **Formation Initiale** : 5 (64 validés)

STATUT DE L'ARBITRE

Président : M. Bruno FOLTIER

La Commission s'est réunie 6 fois au cours de la saison.

14 clubs sont en infraction, (soit 2 clubs de moins que la saison 2023/2024).

Nous constatons néanmoins de la part des clubs un manque du suivi de leurs arbitres.

Infraction 2022/2023						
1er année	1	1	4	1	3	10
2e année	3	4	1	1		9
3e année				1		1
4e année				1		1
	1D	2D	3D	CDM	Futsal	21
Infraction 2023/2024						
1er année		1	2	3	1	7
2e année		2	1		3	6
3e année		2		1		3
4e année						0
	1D	2D	3D	CDM	Futsal	16
Infraction 2024/2025						
1er année		2	3	1	1	9
2e année		1	1	1	1	4
3e année						
4e année				1		1
	1D	2D	3D	CDM	Futsal	14

La commission comme chaque année souhaite une plus large implication des clubs au suivi et renouvellement des arbitres et au recrutement de nouveaux arbitres.

MEDICALE

Gestion : Dr ALBACHAR MOUSSA Nasser

La Commission ne s'est pas réunie, mais a suivi tous les renouvellements des Arbitres et validation des dossiers médicaux.

STATUT DE L'EDUCATEUR

Président : M. Jacques LEGUYADER

4 réunions

Contrôle de l'ensemble des feuilles de matchs de D1 (U14, U16, U18 et séniors)

19 courriers aux clubs, 3 réponses

0 dossier transmis à la commission régionale

POLE « COMMUNICATION & EVENEMENTS »

ORGANISATION DES EVENEMENTS & SURVEILLANCE OPERATIONS ELECTORALES

Les Membres composant ces Commissions sont conviés au cours de la saison selon les actions prévues et en fonction des besoins : *Tournoi International U16, Finales Départementales, Journées d'Accueil, Girly Cup, etc...*

POLE « ACTIVITES SPORTIVES » & « LA PRATIQUE »

TERRAINS & EQUIPEMENTS

Président : Antonio CARRETO

La CDTIS a eu une activité restreinte, répondant aux sollicitations des diverses intervenants (Mairies, clubs et arbitres).

La CDTIS reste toujours à leur disposition

FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT

Président : M. Georges GRESSIEN

La Commission s'est réunie 30 fois les lundis soir, a traité 181 affaires et a auditionné à 5 reprises ; 1 dossier transmis au Conseil des Sages et 0 en Commission de Discipline.

Une saison marquée encore une fois par un manque de régularité de présence en commission, 8 réunions ont vu 5 personnes ou moins dont 3 avec 4 personnes, la moyenne est de 53% de participation.

Nombre de réunions	30
Nombre de dossiers	181
Nombre d'auditions	5
Dossiers transmis en conseil des Sages	1
Dossiers transmis en Discipline	0

CLASSIFICATIONS ET RESULTAT 2024/2025

CATEGORIES	EQUIPES OU POULES	NOMBRE DE RENCONTRES
U11	8 poules	1264
U13	7 poules	979
TOTAL	15 poules	2243
U6/U7*	6 poules	336
U8/U9*	6 poules	336

* Nouvelle formule des plateaux U7/U9

LACHICHE	2 poules	113
LOUIS LEFEUVRE	2 poules	129
AVENIR	4 poules	197

Challenge Régional U11, Coupe Festival U13 et coupe Futsal U13

Challenge Régional U11	1 ^{er} tour	139 équipes	496 rencontres
	2 ^{ème} tour	40 équipes	120 rencontres
	3 ^{ème} tour	16 équipes	48 rencontres
	Finale départementale	8 équipes	32 rencontres
Festival U13	1 ^{er} tour	124 équipes	372 rencontres
	2 ^{ème} tour	64 équipes	192 rencontres
	Finale départementale	16 équipes	48 rencontres
Coupe Futsal U13 J.Mercier	Non gérée par la CFAER		
Coupe Futsal U11 J.Lévy	Non gérée par la CFAER		

La finale du Festival U13 s'est déroulée le 05/04/2025. Vainqueurs **AVENIR SPORTIF D'ORLY** et **U. S. IVRY FOOTBALL**

La finale du Challenge U11 s'est déroulée le 24/05/2025. Vainqueurs : **VILLEJUIF U.S.** et **AVENIR SPORTIF D'ORLY**

INTERCLUB : Peu de clubs concernés

FESTIFOOT : Aucune comptabilité et pas d'amende

COMMENTAIRES

Soirée information par catégorie :

Trois soirées pour des résultats satisfaisants, ce sont souvent les mêmes clubs qui s'abstiennent

Les commissaires

Les temps de présence et les plages horaires élastiques, ne permettent pas une organisation planifiée.

Convocations

Les clubs convoqués ont répondu présents sauf **FRESNES A.A.S.** (absent aussi à la commission des sages)

Lachiche - avenir - Lefevre :

2 amendes en critérium Lachiche

3 amendes en critérium Lefevre

10 amendes en critérium Avenir

Amendes

Le suivi a été concentré sur les criteriums U11 et U13 et la non-utilisation de la FMI ou de GFER94, ainsi que pour les plateaux U7/U9

40 clubs amendés, 12 clubs non amendés

22 forfaits amendés

29 disqualifications amendées

17 clubs absents aux réunions d'informations amendés !!

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS & COUPES

Présidente : Mme. Marie-Thérèse POLICON

Cette commission s'est réunie à **38** reprises et a traité **932** dossiers.

Elle est composée de **7** membres.

Elle traite tous les changements heures, dates et lieux des rencontres du week-end de toutes les catégories Jeunes – Séniors – Anciens – Masculins et Féminines.

Elle procède aux tirages au sort et à l'organisation des Coupes Départementales du 1^{er} tour, aux finales.

7 auditions ont eu lieu. Ces auditions concernaient surtout des difficultés dans l'organisation des rencontres et les problèmes de feuilles de match (Fmi ou feuille papier non établies avant le début des rencontres).

Ses décisions ont fait l'objet de **3 appels auprès de la Commission d'appel.**

FEMININES

Présidente : Mme Marie-Thérèse POLICON

La Commission féminines s'est réunie à **4 reprises**.

Elle travaille en étroite collaboration avec Hédi Oudaya, CDT Adjoint et la commission technique du District. Elle est composée de **8 membres**.

Elle établit le calendrier des critères U11F et U13F ainsi que celui des détectations U13F U14F U15F. Elle organise les différentes détectations et encadre les sélections qui participent aux Tournois Interdistricts organisés par la Ligue de Paris IDF.

Elle gère et encadre également les différentes étapes des Challenge U11F et U13F ainsi que les Coupes du Val de Marne Futsal.

Elle a organisé une réunion de rentrée pour les clubs val de marnais ayant une ou plusieurs équipes féminines qui permet de rappeler les règles que l'on souhaite mettre en place tant pour les détectations que pour les compétitions.

Elle regrette le départ d'Hedi qui était un acteur essentiel de la vie de cette commission.

FOOTBALL DIVERSIFIÉ - FUTSAL

Président : M. Jean Jacques FOPPIANI

Driss pour la partie Jeunes

La Commission s'est réunie à **32 reprises** pour traiter **81 dossiers** soit une moyenne de **2 à 3 dossiers** par réunion, avec deux auditions.

3 membres composent la Commission mais en moyenne nous avons été plus souvent régulièrement **2** présents. Répartition égale d'un tiers à un, un tiers à 2 et un tiers à 3.

Cette saison nous avons 1 poule D1 de 10 équipes avec un forfait en fin de saison et 1 seule poule D2 de 12 équipes.

A noter malgré tout, **5 dossiers** traités en Commission de Discipline.

La finale de la Coupe du Val de Marne Futsal s'est déroulée le jeudi 05 juin 2025 sur les installations de la commune de Champigny sur Marne entre les équipes de Boissy UJ et VSG Futsal score 3 - 6.

Sans aucun incident, mais très bien encadré par des représentants de diverses commissions et de nombreux membres du Comité Directeur avec un bon arbitrage et un bon niveau avec très une bonne intensité de jeu et ce en présence d'un public peu nombreux du fait certainement du match amical de l'équipe de France.

2 Formations Module Futsal découverte ont été organisées avec 46 candidats.

La Commission Football à effectif Réduit a organisé en liaison avec la Technique, des plateaux Futsal de diverses catégories de l'école de Football U6 à U15 avec participation principale croissante de 10-12 clubs dans 5 catégories d'âge ayant conduit à un nombre de licences Futsal jeunes aux alentours de 700 licences spécifiques Futsal (pour plus de détail, voir les PV de l'entité Futsal Jeunes pilotée par Driss).

Des réunions régulières sont organisées par le pôle Futsal Jeunes avec une très bonne participation des clubs inscrits dans les diverses catégories Jeunes.

12 clubs ont participé aux critères (U10 à U14), plateaux (U6 à U8) et autres festivités. Ce qui représente 644 licenciés de U6 à U14.

La commission s'est réunie 2 fois. 2 réunions clubs ont été proposées.

Ont été organisés cette saison :

- 3 Journées d'accueil :
 - U6-U7
 - U7-U8
 - U9-U10

- 3 Noël futsal :
 - U6-U7
 - U7-U8
 - U9-U10

- Coupes futsal (proposées aussi aux clubs libres) :
 - U11F : 11 clubs
 - U13F : 16 clubs
 - U13G : 24 clubs

Les clubs ont encore beaucoup de mal à faire les feuilles de match et feuilles de plateaux.

Nous avons dû exclure un club, fautes de licences suffisantes.

2 clubs supplémentaires devraient s'ajouter aux 12 qui participent déjà.

La mise en place d'une Commission globale entre le Futsal Seniors et le Futsal Jeunes n'a pas encore été effective dans les faits les 2 entités ont bien fonctionné parallèlement malgré tout.

Une réunion de début de saison devrait être organisée courant septembre 2025 en souhaitant obtenir une très bonne participation des clubs.

Nous signalons la présence d'Amicales au sein du District :

Arbitres (UNAF), Présidée par Rodolphe MILLET

Educateurs (AEF 94), Présidée par Georges GRESSIEN

Et pour Conclure

Le Comité de Direction du District du Val de Marne présidé par Denis TUCK, Président, réélu en juin 2024 pour un mandat de 4 ans, continue de mettre l'accent sur le développement du Football chez les jeunes, une politique qui perdure depuis de nombreuses saisons et qui est maintenant pérennisée.

En complément de cette action prioritaire, les autres actions ne sont pas pour autant négligées, et le comité met un accent fort sur :

- **La communication**
- **Les relations avec les clubs**
- **L'organisation au sein du district**
- **La formation**

Il est également précisé que, malgré cette orientation prioritaire, les autres actions ne sont pas négligées.

Les missions du District telles que définies dans les statuts sont : Organiser / Développer et Contrôler la pratique du Football tout au long de la saison.

Pour mener toutes ces missions, une **EQUIPE** au plus proche des clubs se met à votre écoute.

Les objectifs principaux sont de :

- **Renforcer la structure du district et maintenir la formation.**
- **Intensifier la lutte contre la violence et les incivilités**, y compris les violences sexistes et sexuelles.
- **Développer le football féminin, le futsal et les sections sportives.**
- **Poursuivre la labellisation** des clubs.
- **Développer la communication.**
- **Continuer à développer de nouvelles pratiques** telles que le Golf Foot, le Foot en marchant, le Sport handicap, le Futnet et l'E-sport.

Nous pouvons compter sur le soutien de nos **130 bénévoles**, toujours présents pour mener à bien les projets du District, et la confiance de nos **35 177 licenciés** (dont presque la moitié sont des jeunes de U6 à U13), répartis dans **127 clubs**, constitue également un atout majeur.

Un grand merci est adressé :

- **Aux commissaires** pour leur dévouement et l'excellent travail réalisé, qui est mis en avant et valorisé à chaque bilan de fin de saison.
- **A notre corps arbitral** qui compte **249 arbitres** (218 « District » et 31 « Ligue » et « Fédéraux »).

Dans le cadre de la lutte contre la violence :

** Un grand merci au Commandant Raphaël MIGNARRI et à toute son équipe qui nous accompagnent depuis de nombreuses saisons dans la lutte contre les incivilités et qui répondent toujours présents lorsque les rencontres sont jugées « sensibles ».*

**Le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, par le biais de la préfecture.*

**La Commission de Prévention, Médiation, Education continue d'œuvrer et d'innover chaque saison pour encore mieux appréhender les risques de certaines rencontres.*

Des remerciements à tous nos partenaires qui sont toujours fidèles :

L'ETAT « SDJES », l'Inspection Académique pour le développement du Football à l'école primaire, le « CREDIT MUTUEL », le « CONSEIL DEPARTEMENTAL » du Val de Marne pour toutes les précieuses aides apportées dans le cadre de nos diverses conventions, sans oublier la LPIFF et la FFF et à notre équipementier : EKINSPORT

Un grand remerciement à mes collaborateurs : **Flore, Valérie, Julianne, Brigitte, Driss, Hédi, Gaëtan**, à notre alternant sur la saison **Nils** (Technique) sans oublier **Mélanie** (Communication), **Jérémy** (CDA) et le CTD-PPF, **Hervé** (*Ne faisant plus parti des effectifs*) qui m'ont accompagnée tout au long de la saison et qu'ensemble nous ayons pu mener au mieux toutes les missions qui nous sont confiées et être au plus proche de vous « **CLUBS** ».



La saison écoulée a une nouvelle fois illustré la **force de notre passion**. Ce succès, nous le devons à l'engagement de l'ensemble de l'équipe **District 94**, que je remercie sincèrement.

J'adresse également mes plus vifs remerciements au **Comité de Direction** pour la confiance témoignée dans la gestion quotidienne de nos activités.

Je m'excuse par avance pour tout oubli de sujets ou de noms dans ce rapport.

Par avance **MERCI** de l'attention que vous porterez à la lecture de ce rapport dont, **Madame, Monsieur le Président(e), Mesdames, Messieurs**, j'ai l'honneur de vous demander l'approbation.

Lili FERREIRA
Directrice Administrative

UNE SAISON EN « STATS »

Le District c'est :

- 1 Site Internet plus fonctionnel <http://districtvaldemarne.fff.fr>
- 4 Emails officiels : Secretariat, Technique, CDA, Formation... @districtvaldemarne.fff.fr
- 8 Salariés
- 40 Réunions en moyenne pour certaines Commissions sur la saison
- 25 Formations d'éducateurs
- 43 Parutions du journal numérique E-Foot
- 71 Educateurs certifiés (dont 53 non admis)
- 130 Membres "Commissions" et "Comité de Direction"
- 127 Clubs actifs toute la saison
- 218 Arbitres
- 6 Délégués
- 24 Observateurs
- 2412 Joueuses féminines licenciées (Sen F ↙ U12 F)
- 2862 Dirigeants (dont 392 femmes)
- Plus de 2179 Equipes en Compétitions toutes catégories confondues (National/Régional/Départemental)
- 14 621 jeunes licencié(e)s en Football d'Animation U6 à U11 (dont 569 filles)
- 22 Journées de Championnats (toutes catégories confondues)
- 35 177 Licenciés (arrêté au 30/06/25)

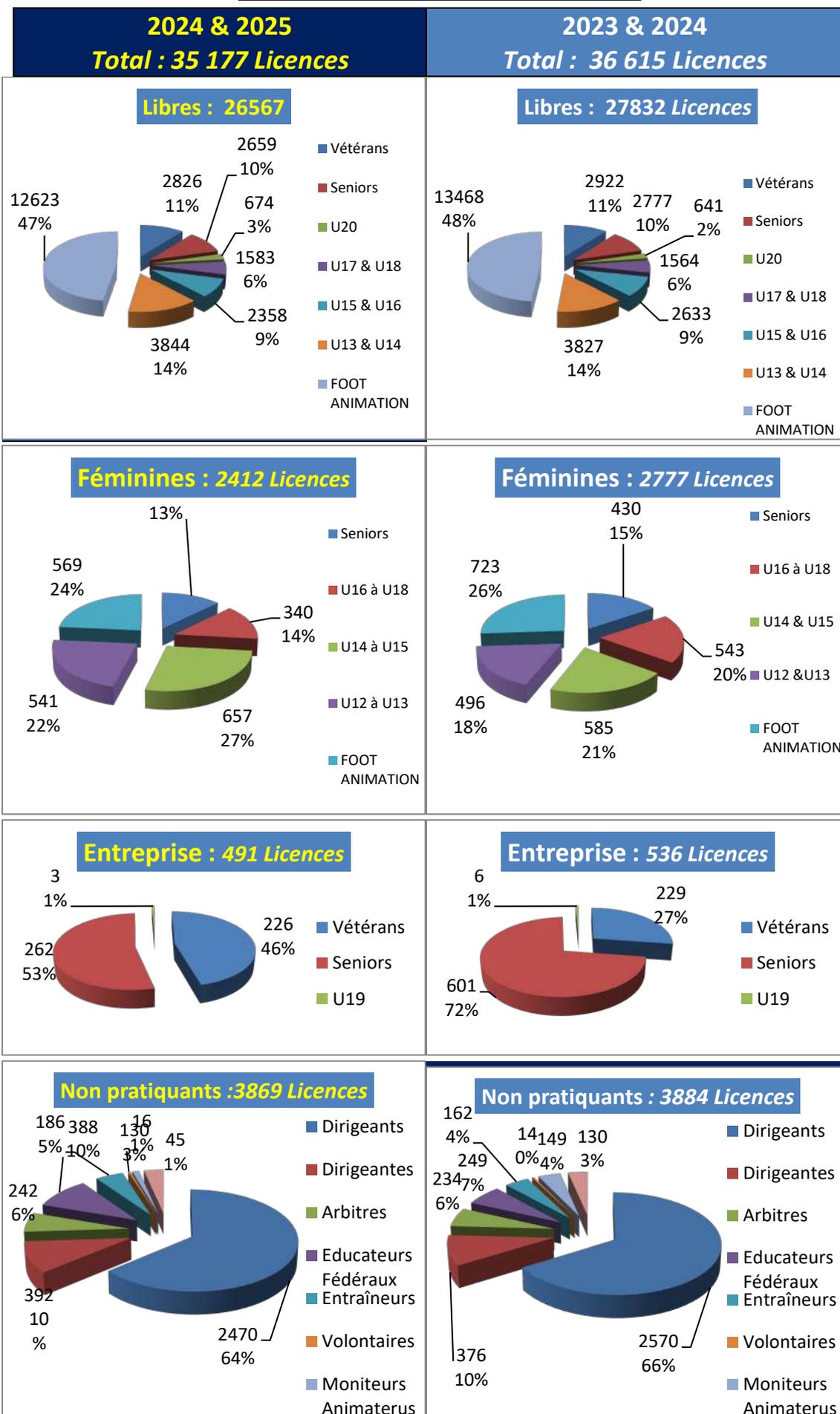
Les réunions du Comité de Direction & Appels :

- 8 Comités de Direction
- 4 Bureaux du Comité de Direction
- 9 Réunions du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes pour traiter 11 appels
- 11 Réunions de la Commission Départementale d'Appel pour gérer 20 appels
(Dont 3 appels Ligue + 1 appel CRA + 0 affaire au CNOSF)

LES EFFECTIFS DU DISTRICT

	SAISON 2024/2025 (au 30 juin 2025)	SAISON 2023/2024 (au 30 juin 2024)	VARIATION	
			en nb	en %
<u>LICENCES LIBRES</u>				
Seniors Vétérans	2826	2922	-96	-3,29%
Seniors	2659	2777	-118	-4,25%
U19 & U20	674	641	33	5,15%
U17 & U18	1583	1564	19	1,21%
U15 & U16	2358	2633	-275	-10,44%
U13 & U14	3844	3827	17	0,44%
Football d'Animation	12623	13468	-845	-6,27%
TOTAUX LICENCES LIBRES	26567	27832	-1265	-4,55%
<u>FEMININES & Futsal Féminin</u>				
Seniors & U20 & U19	305	430	-125	-29,07%
U16 à U18	340	543	-203	-37,38%
U14 & U15	657	585	72	12,31%
U12 & U13	541	496	45	9,07%
Football d'Animation	569	723	-154	-21,30%
TOTAUX FEMININES	2412	2777	-365	-13,14%
<u>FOOTBALL ENTREPRISE</u>				
Vétérans	226	229	-3	-1,31%
Seniors	262	301	-39	-12,96%
U19-U18-U17	3	6	-3	-50,00%
TOTAUX FOOTBALL ENTREPRISE	491	536	-45	-8,40%
<u>FUTSAL</u>	1544	1318	226	17,15%
<u>FOOTBALL LOISIRS</u>	265	224	41	18,30%
<u>PROFESSIONNELS</u>	29	44	-15	-34,09%
(contrats pro + fédéraux)				
TOTAUX PRATIQUANTS	31308	32731	-1423	-4,35%
Dirigeants	2470	2570	-100	-3,89%
Dirigeantes	392	376	16	4,26%
Arbitres	242	234	8	3,42%
Educateurs fédéraux	388	249	139	55,82%
Entraîneurs/Moniteurs	186	162	24	14,81%
Volontaires	16	14	2	14,29%
Animateurs	45	149	-104	-69,80%
Membres 94	130	130	0	0,00%
TOTAUX NON PRATIQUANTS	3869	3884	-15	-0,39%
TOTAUX GENERAUX	35177	36615	-1438	-3,93%

Comparatif des effectifs du District



Plus	Futsal	Loisirs	Professionnels
2024 & 2025	1544	265	29
2023 & 2024	1318	224	44

LES EFFECTIFS « 2024 & 2025"»

Les chiffres du District au 30 juin 2025 montrent une baisse globale du nombre de licences. Par rapport à la saison précédente (2023-2024), on enregistre une perte de 1 438 licences, soit une diminution de **3,93 %**.

Malgré cette baisse générale, deux catégories affichent une forte hausse :

- Le **Futsal et le Football Loisirs** ont augmenté de **+17,15 %** et **+18,30 %** respectivement.

Plusieurs catégories de football ont connu des baisses significatives :

- **Football Libre** : Cette catégorie est la plus touchée. Les licences pour les **U15 et U16** ont chuté de **-10,44 %**. Cependant, les **U17 et U18** ont connu une augmentation de **+5,15 %**.
- **Football Animation** : Perte de 7,1 % et filles 18,6 %
- **Football Féminin** : Le nombre total de licences a diminué de **-13,14 %**, bien que les catégories des U12 à U15 aient enregistré une augmentation.
- **Football Entreprise** : Toutes les catégories sont en baisse, avec un global de **-8,40 %**.

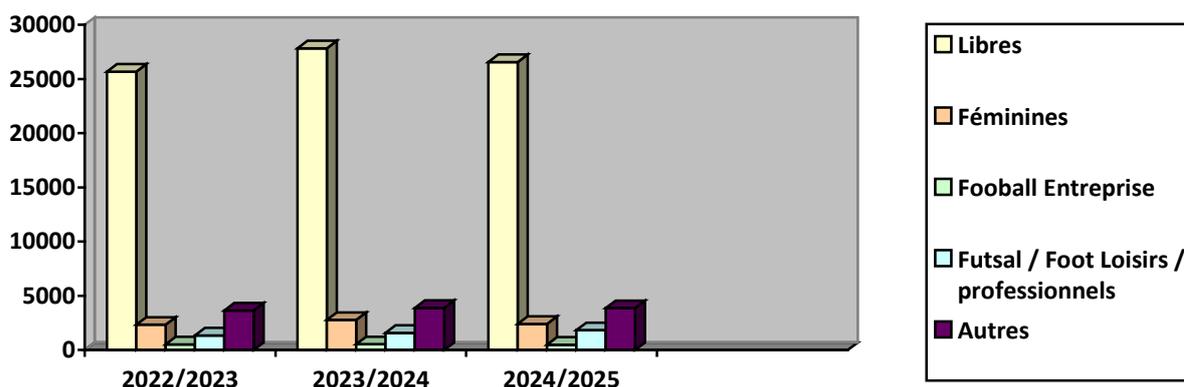
On peut ainsi comparer nos TROIS dernières saisons comme suit:

	2024 / 2025	2023 / 2024	2022 / 2023
Licences Libres	26 567	27 832	25 567
Féminines	2 412	2 777	2 342
Football Entreprise	491	536	523
Futsal /Foot Loisirs /Professionnels	1 544	1 586	1 343
Autres <i>(Educateurs, Dirigeants-es, Membres, etc..)</i>	3 869	3 884	3 656
	35 177	36 615	33 431

Conclusion

Bien que la saison 2024-2025 ait enregistré une baisse des effectifs, avec un total de **35 177** licences, elle reste la deuxième meilleure saison de l'histoire du District.

De manière générale, les trois dernières saisons (2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025) sont les plus performantes jamais enregistrées.



LE PALMARES

Saison 2024/2025



CHAMPIONS DIVISION 1

<u>SENIORS</u>	VILLEJUIF US 2
<u>CDM</u>	FRANCO PORT. VILLIERS
<u>ANCIENS</u>	CHAMPIGNY FC
<u>U18</u>	LUSITANOS US
<u>U16</u>	RUNGIS US
<u>U15</u>	US IVRY FOOT
<u>U14</u>	VILLENEUVE AFC
<u>FUTSAL</u>	VILLENEUVE ABLON US
<u>SENIORS FEM.</u>	CRETEIL LUSITANOS US

VAINQUEUR Challenge du Fair Play

LIMEIL AJ

VAINQUEURS Coupes du Val de Marne

<u>Seniors</u>	CHEVILLY EL
<u>Seniors Amitié</u>	VILLEJUIF US 2
<u>Futsal</u>	VSG FUTSAL
<u>U20</u>	VITRY CA
<u>Cdm</u>	IVRY DESP. VIMARANENSES
<u>Anciens</u>	IVRY DESP. VIMARANENSES
<u>+45 Ans</u>	BRY FC
<u>Entreprise</u>	VITRY CA
<u>U18</u>	VILLEJUIF US
<u>U16</u>	JOINVILLE RC
<u>U16 Amitié</u>	JOINVILLE RC 3
<u>U15</u>	Non communiqué
<u>U14</u>	CHOISY AS
<u>U14 Amitié</u>	CRETEIL LUSITANOS US 2
<u>U15 F</u>	THIAIS FF
<u>Seniors F</u>	VGA ST MAUR US

U13 G (Challenge J. Mercier)

ES VITRY

U13 F

US CRETEIL LUSITANOS

U 11 F

THIAIS FFC

AU CHAPITRE DES RECOMPENSES

2025

Au titre de Membre de Commission ou Personnel

PLAQUETTE	GUERCHOUN Albert
	LECOMTE Pascal
	THELEUS Pierre

VERMEIL	FETOUS Lakdar
	KUNTZMANN Michel
	NYEMBMAL Charlotte

ARGENT	CALEGARI Stéphane
	NOYON Joël
	TRAORE Moussa

BRONZE	FONTAINE Sébastien
	JABRI Yasin

Au titre de Dirigeant(e) de Club

PLAQUETTE	CORGNAC Jean-Claude (FC BOISSY)
------------------	---------------------------------

OR	FREJUS Daniel (BONNEUIL CSM)
	HUYET Claude (ARCUEIL COM)

ARGENT	FAUTRA Aline (ASOMBA)
---------------	-----------------------

BRONZE	HAMEL Mylène (ARCUEIL COM)
	ROBIN Laurence (ARCUEIL COM)
	D'EXPORT Jonathan (CA VITRY)
	FREJUS Marie-Ange (BONNEUIL CSM)

Nous adressons nos félicitations aux heureux médaillés.

CHALLENGE DU FAIR PLAY SENIORS

Classements des 2 dernières années

Classements Définitifs 2024 & 2025

SENIORS D2		Pénalités	Retrait ou Ajout point Classement
1 ^{er}	ORMESSON US – Poule A	27	0
2 ^{ème}	RUNGIS US – Poule B	28	0
3 ^{ème}	FONTENAY US – Poule B	32	-1 POINT
SENIORS D3		Pénalités	Retrait ou Ajout point Classement
1 ^{er}	LIMEIL BREVANNES AJ – Poule A	12	+ 2 POINTS
2 ^{ème}	AS ZENAGA – Poule B	15	+ 2 POINTS
3 ^{ème}	CHARENTON CAP – Poule A	24	0
	IVRY US FOOT – Poule B	24	0
<i>Ex-aequo</i>			
LIMEIL AJ (Vainqueur de la Coupe du Fair-Play)			

Classements Définitifs 2023 & 2024

SENIORS D1		Pénalités	
1 ^{er}	LE PERREUX FRANCIL. ASF	31	<i>Pas de retrait de point en D1</i>
2 ^{ème}	CHEVILLY LARUE ELAN	37	
3 ^{ème}	NOGENT FC	40	
SENIORS D2		Pénalités	Retrait ou Ajout point Classement
1 ^{er}	IVRY US FOOT – Poule A	21	0
2 ^{ème}	FONTENAY US – Poule A	22	0
3 ^{ème}	ORMESSON US – Poule A	24	0
	RUNGIS US – Poule A	24	0
<i>Ex-aequo</i>			
SENIORS D3		Pénalités	Retrait ou Ajout point Classement
1 ^{er}	ST MANDE FC) – Poule B	08	+ 2
2 ^{ème}	ZENAGA AS – POULE B	10	+ 2
3 ^{ème}	ARCUEIL COSM – Poule A	13	+ 2
ST MANDE FC (Vainqueur de la Coupe du Fair-Play)			

TABLEAU RECAPITULATIF et COMPARATIF DES SANCTIONS SUITE A DES PAROLES, DES ATTITUDES, DES FAITS EN APPLICATION DU CODE DISCIPLINAIRE

(Exception pour les dossiers concernant les fraudes sur identité)

SANCTIONS	SAISON 15/16	SAISON 16/17	Information 2017 & 2018 Changement Barème Disciplinaire	SAISON 17/18	SAISON 18/19	SAISON 19/20 COVID 19	SAISON 20/21 COVID 19	SAISON 21/22	SAISON 22/23	SAISON 23/24	SAISON 24/25	
TOTAL SANCTIONS	4015	3313			3368	3483	2515	581	2773	3461	3402	3724
Avertissements Confirmés	3211	2656		2013	2026	2063	522	2271	2822	2820	3075	
-3ém Récidive	282	217		726	783	176	10	174	245	215	256	
Total des Avertissements	3493	2873		2739	2809	2239	532	2445	3067	3035	3331	
Jusqu'en 16/17 Sanctions sans instruction <small>(1 match avec sursis à 5 mois fermes)</small>	510	418	De 1 à 5 mois Fermes	597	639	261	49	297	375	353	373	
Jusqu'en 16/17 sanctions après instruction	12	22	Sanctions Supérieures à 6 MOIS	32	20	7	0	19	19	14	10	
6 mois	6	3	Les dossiers Soumis à Instruction non plus par rapport aux sanctions mais aux motifs pas forcément + de 6 mois Si instruction	3	6	1			1	2		
7 mois												
8 mois				4	2	1				1	2	1
9 mois												
10 mois											1	1
11 mois										2	3	
1 an	4	3		10	7				3	2		1
18 Mois	1			2	1	1			2	6	2	1
2 ans		2				2			2	4		
3 ans		1		6		1			3	2		1
4 ans	1	1							2	1		2
5 ans		5		3	1							
6 ans		1					2		3		1	1
8 ans		1		1	1	1						
10 ans		1		2					2			2
15 ans		1		1								
25 ans		3										
30 ans											1	
<i>En cours ou levées</i> <small>Traité sur saison suivante ou sanction levée</small>					0				2		2	10
				Nombre Dossiers soumis à instruction	30	25	12		27	19	22	26

CLUBS ENGAGES EN CHAMPIONNATS REGIONAUX ET FEDERAUX SAISON 2024 & 2025

CHAMPIONNATS DE FRANCE

NATIONAL 2 CRETEIL LUSITANOS US 1

NATIONAL 3 IVRY FOOT US 1, LUSITANOS ST MAUR 1

D1 FUTSAL KB FUTSAL 1

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS

R1 VILLEJUIF US 1, CRETEIL LUSITANOS US 2, VITRY CA 1

R2 CHAMPIGNY FC 1, CHARENTON CAP 1, CHOISY LE ROI AS 1, CRETEIL LUSITANOS US 3, IVRY FOOT US 2, LE PERREUX 1, VINCENNOIS CO 1, RUNGIS US 1, ST MAUR LUSITANOS 2

R3 CHEVILL LARUE ELAN 1, FONTENAY US 1, MAISONS ALFORT FC 1, ST MAUR VGA 1, THIAIS FC 1, VINCENNES CO 2

CHAMPIONNATS REGIONAUX U18

R1 CRETEIL LUSITANOS US 1, IVRY FOOT US 1

R2 FONTENAY US 1

R3 CHARENTON CAP 1, ST MAUR VGA 1, VILLEJUIF US 1, VINCENNES CO 1

CHAMPIONNATS REGIONAUX U16

R1 JOINVILLE RC 1

R2 CRETEIL LUSITANOS US 1

R3 CRETEIL LUSITANOS US 2, FONTENAY US 1, JOINVILLE RC 2, VINCENNOIS CO 1, ST MAUR VGA 1

U17 R1 FONTENAY US 1, VILLEJUIF US 1

U17 R2 CRETEIL LUSITANOS US 1, IVRY FOOT US 1, JOINVILLE RC 1, SUCY FC 1, VINCENNOIS CO 1

U17 R3 CHOISY AS 1, MAISONS ALFORT FC 1, SUCY FC 2, VILLENEUVE ABLON US 1, VILLENEUVE AFC 1

CHAMPIONNATS REGIONAUX U14

R1 CRETEIL LUSITANOS US 1, JOINVILLE RC 1

R2 CHOISY AS 1, FONTENAY US 1

R3 AVENIR SPORTIF ORLY 1, CHARENTON CAP 1, JOINVILLE RC 2, VINCENNES CO 1, ST MAUR VGA 1

U15 R1 CRETEIL LUSITANOS US 1, JOINVILLE RC 1

U15 R2 FONTENAY US 1, VILLEJUIF US 1

CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN REGIONAUX

R1 CHAMPIGNY FC 5, IVRY DESPORTIVA VIMA 5, MINHOTOS DE BRAGA 5

R2 CAUDACIENNE ES 5

CHAMPIONNATS DES ANCIENS

R1 BRY FC 31, CRETEIL AC 31, FRESNES AAS 31, RUNGIS US 31

R2 BONNEUIL CSM 31, LE PERREUX FR 31

R3 BOISSY FC 31, CACHAN ASC CO 31, IVRY DESPORTIVA VIMA 31, ST MAUR VGA 31, VILLEJUIF US 11

FUTSAL

R1 CHAMPIGNY CF 1, CRETEIL FUTSAL US 1

R2 VSG FUTSAL 1

R3 B2M FUTSAL 1, C'NOUES 1, CRETEIL FUTSAL US 2, KB FUTSAL 2, SAINT MAURICE AJ 1

FEMININE

R1 ST MAUR F. FEM VGA 1

R2 JOINVILLE RC 1, ST MAUR F. FEM VGA 2

R3 CACHAN CO 1, VILLENEUVE ABLON US 1, VITRY ES 1

FOOTBALL ENTREPRISE SAMEDI APRES MIDI (CRITERIUM)

R1 APSAP VILLE PARIS 1, COMMUNAUX MAIS.ALFO 1, NEW TEAM VINCENNES 1, WAYWOUYWEAR FC 1

R2 AEROPORT DE PARIS 1, APSAP EMILE ROUX 2, APSAP 94 H. MONDOR 1, APSAP VILLE PARIS 2, COMMUNAUX MAISONS ALFORT 2, ORMESSON US 1, VITRY CA 1



Rapports Financiers



BILAN AU 30 JUIN 2025			 RAPPEL 30/06/24	
ACTIF	<u>Montants Bruts</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Montants NETS</u>	
IMMOBILISATIONS	1 133 630,35	1 133 630,35	0	0
ACTIFS IMMOBILISES				
Agencement Terrain Synthétique	382 724,14	248 770,66	133 953,48	172 226
Agencement / Aménagements	1 077 983,59	964 071,42	113 912,17	53 517
Matériel de bureau	215 895,40	197 354,53	18 540,87	16 275
Mobilier de bureau	21 082,57	21 082,57	0,00	0
Matériel de sports	6 193,32	2 648,68	3 544,64	4 014
			0,00	
	1 703 879,02	1 433 927,86	269 951,16	246 032
IMMOBILISATIONS EN COURS			0,00	8 658
			0,00	8 658
MATERIEL ROULANT				
Caddy X 2	34 082,00	21 492,00	12 590,00	2 151
			12 590,00	2 151
STOCKS				
<i>(Matériel, objets promotionnels, équipements, Etc...)</i>			1 400,00	1 600
			1 400,00	1 600
ACTIFS CIRCULANTS :				
Créances Diverses				
LPIFF/FFF			144 102,33	187 121
Clubs	32 903,33	-4 000,00	28 903,33	13 795
Avance sur salaires			0,00	0
Subvention à recevoir			126 935,00	112 160
Divers produits à recevoir			14 273,36	0
			314 214,02	313 075
DISPONIBILITES				
BRED (Livrets et parts bred)			239 845,84	236 963
CREDIT AGRICOLE(Livret)			605,24	535
CREDIT AGRICOLE Compte courant			10 876,62	5 854
BRED (Compte courant)			1 604,92	81 305
Chèques à encaisser			827,00	4 490
CAISSE			396,18	430
CREDIT MUTUEL (Livret)			76 542,98	76 535
CREDIT MUTUEL			39 686,38	122 212
			370 385,16	528 324
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance			13 214,94	30 833
			13 214,94	30 833
TOTAL ACTIF			981 755,28	1 130 673

BILAN AU 30 JUIN 2025				RAPPEL 30/06/24
PASSIF				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
	Report à nouveau		592 698,40	623 101
	Compte de Résultats		-58 040,95	-30 402
	Provisions pour charges		44 000,00	54 000
			578 657,45	646 698
<u>SUBVENTIONS EQUIPEMENTS</u>				
	Véhicules utilitaires	15 200,00	10 700,00	4 500,00
	Terrain Synthétique	155 500,00	101 075,00	54 425,00
			58 925,00	70 995
<u>DETTES</u>				
	Emprunt terrain Crédit Agricole		89 662,79	115 049
	Emprunt PGE		77 779,65	109 565
	Intérêts courus		665,67	461
			168 108,11	225 075
<u>AUTRES DETTES</u>				
	Provisions C.P. Payés + Charges		52 381,00	54 420
	Charges à payer		41 683,18	55 384
	Taxe foncière		6 409,00	6 065
			100 473,18	115 869
<u>COMPTE DE REGULARISATION</u>				
	Compte régularisation Arbitres/prélèvements clubs		-3 530,96	-1 209
	Produits comptabilisés d'avance		54 122,50	48 245
	Subventions reçues d'avance		25 000,00	25 000
			75 591,54	72 036
			981 755,28	1 130 673
TOTAL PASSIF			981 755,28	1 130 673

COMPTE DE RESULTAT



Pour la période du 1er JUILLET 2024 au 30 JUIN 2025

		RAPPEL
RECETTES		30 juin 2024
Part sur licences	190 296,42	197 169,92
Part sur changements de clubs	69 120,65	67 499,95
Ventes	40 983,90	24 985,00
Divers	99 327,01	98 982,00
Subventions reçues	303 732,64	303 512,11
Produits des compétitions	12 838,60	11 703,00
Produits des stages	106 319,96	87 703,00
Produits Financiers & Divers	15 768,73	19 502,00
Quote-part de reprise de subventions d'équipements	17 070,00	17 590,00
Reprise sur provision pour charges	10 000,00	0,00
Cessions Minibus	0,00	51 392,01
	865 457,91	880 038,99
DEPENSES		
Achats	49 368,23	39 801,00
Frais de Personnel	469 223,23	474 607,00
Impôts et Taxes	18 425,17	13 174,00
Services Extérieurs	4 886,43	9 853,00
Charges Externes	104 739,72	82 649,00
Autres Charges Extérieures	96 280,93	102 776,00
Frais Compétitions	108 403,07	113 093,00
Frais Divers / provision	7 466,98	10 139,00
Frais Financiers	4 906,71	5 474,00
Amortissement des Immobilisations	59 798,39	58 876,26
	923 498,86	910 441,00
Solde : Exédent de RECETTES sur les dépenses		
Solde : Exédent de DEPENSES sur les recettes	-58 040,95	-30 402,01
	865 457,91	880 038,99
Valorisation des contributions volontaires		
* BENEVOLAT	250 343,00	229 376,00

DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL
ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
Exercice clos le 30 juin 2025

Pour un exercice de 12 mois clos le 30/06/2025 dont le total du bilan est de
et dégageant un résultat de

981 755,28 €
- **58 040,95 €**

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes (PCG Art. 931-1/1)

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Faits caractéristiques de l'exercice

- Une provision pour risque est enregistrée à hauteur de 44 000,00 €
- Produits comptabilisés d'avance à hauteur de 30.000,00 e

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été recensé.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des remises et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

En cas d'indice de perte de valeur, une provision égale à la différence entre la valeur nette comptable d'une immobilisation et la plus forte des valeurs entre la valeur vénale et la valeur d'usage est constituée.

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks. Les stocks et les stocks en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'Equipement :

Le pourcentage de la quote-part des subventions rapportée au résultat est égal à 12 % afin de constater l'amortissement de la subvention en temps adéquat et permettre de générer de nouvelles demandes de subvention en temps utile.

Engagements :

Indemnités de fin de carrière

Compte tenu de l'âge, de l'ancienneté et de la probabilité de présence des salariés à la clôture, le montant de l'Indemnité de Fin de Carrière s'élève à un montant **de 86 808 € au 30 juin 2025** Conformément aux possibilités des dispositions comptables, ce montant est fourni dans l'Annexe des Comptes Annuels, mais il n'a pas fait l'objet d'un enregistrement en comptabilité.

RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2025

Le bilan de notre Association a totalisé **981 755,28 €** tant à l'Actif qu'au Passif et enregistre un déficit de : **-58 040,95 €**

Le résultat s'explique comme suit :

Résultat 2025 avant Amortissements et reprise de subvention d'équipement	-15 312,56
• Amortissements	- 59 798,39
• Quote part Subvention	17 070,00
<u>Résultat net au 30 Juin 2025</u>	- 58 040,95 €

EXPLICATION RESULTAT AU 30 JUIN 2025

Le résultat au 30 juin 2025 se rapproche des prévisions 2024 & 2025.

Il s'explique entre autres par :

- *Un produit d'un montant de 30 000 € a été comptabilisé d'avance, non imputé au résultat de cette saison faute d'informations complètes.*
- *Une reprise de 10 000 € a été effectuée sur la provision pour charges, qui passe désormais à 44 000 €.*

Conclusion sur le résultat :

- ✚ L'ensemble des charges est de **923 498,86 €** et les charges obligatoires (salaires, charges fixes et achats divers), représentent un montant important.
- ✚ L'ensemble des produits est de **865 457,91 €** , dont des produits acquis pour environ **30 %**

Pour rappel, le District est fortement dépendant des aides financières, qui sont souvent revues à la baisse. C'est pourquoi de nombreuses actions sont menées et que l'on consacre une part importante de nos efforts aux dossiers de subventions, notamment pour des aides exceptionnelles, qui ne se concrétisent pas toujours.

A L'ACTIF

Immobilisations :

Immobilisations au cours de la saison pour un montant au 30.06.25 : **81 567 €**

Le TOTAL des amortissements de la saison représente : 57 648 €

Utilitaire :

1 véhicule utilitaire : 21 492 € dont un amortissement sur la saison de **21 51 €** (*dernier amortissement*)

1 Véhicule utilitaire à gaz acheté en cours de saison pour un montant de **12 590 €**, dont un amortissement sur cet exercice de 1049 €

Stocks :

Les stocks s'élèvent à un montant de **1 400,00 €**. Ces stocks intègrent des objets promotionnels, des fournitures et des matériels sportifs.

Créances diverses :

Pour **28 903,33 €**, cela concerne pour la plupart des sommes réglées début juillet 2025 par les clubs compte tenu d'une provision de **4.000,00 €** pour quelques défaillants.

Pour **126 935,00 €** de subventions à recevoir du Conseil Départemental et diverses.

Les charges constatées d'avances s'élèvent à **13 214,94 €**.

Disponibilités :

Détaillées pour **370 385,16 €** au 30 juin 2025 contre **528 324,38 €** au 30 juin 2024, une baisse qui s'explique par des rentrées de subvention plus tardivement et le règlement d'une grande partie des travaux de menuiseries.

Les intérêts au 30 juin 2025 sont inclus dans ce bilan.

AU PASSIF

Les Subventions d'Equipements :

Amortissement sur la Saison en cours de **15 550 €** concernant le terrain synthétique.

Subvention Equipement matériel roulant :

Amortissement sur la saison en cours sur l'ensemble des véhicules acquis : **1 520 €**

Dettes :

	<u>Au 30.06.24</u>	<u>Au 30.06.25</u>
• Emprunts et Dettes Financières	225 075	168 108
• Autres dettes	115 869	100 473
• Compte de Régularisation	72 036	75 592
TOTAUX	412 980	344 173

Une provision de 44 000 € reste au 30 Juin 2025 et sera intégré progressivement chaque saison.

LE COMPTE DE RESULTAT

Pour cet exercice, je vous signale :

Les Subventions reçues peuvent être comparées ainsi :

Organismes	2023 & 2024	2024 & 2025
Conseil Départemental 94 (Année)	96 253 €	94 834 €
F.F.F.	27 000 €	39 000 €
LPIFF (<i>Dont Convention Objectifs FFF</i>)	125 005 €	126 292 €
LFP (<i>Préformation</i>)	9 255 €	10 606 €
ANS (<i>Ex. CNDS</i>)	46 000 €	35 000 €
Territoires	15 000 €	30 000 €
Divers	15 000 €	13 000 €
<i>Tournoi U16i inclus directement charges</i>	<i>-40 000 €</i>	<i>-45 000 €</i>
TOTAL	303 513 €	303 732 €

Les subventions relatives aux emplois sont incluses directement en déduction de la masse salariale et les contrats d'objectifs dans la LPIFF)

Le poste RECETTES DIVERSES peut être détaillé ainsi :

	<u>Au 30.06.24</u>	<u>Au 30.06.25</u>
Droits d'Appels / Réclamations/ Amendes	98 982	99 327
TOTAUX	98 982	99 327

Le poste **FRAIS DIVERS** dont le montant total s'élève à **7 467 €**

(Incluant une provision d'exploitation et incluant une épuration des soldes des clubs inactifs et dissous)

RESULTAT

Le solde du compte de Résultat représente un déficit de **- 58 040,95 €**, expliqué en préambule de mon rapport.

Je vous propose d'affecter ce résultat au compte **Report à Nouveau**.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous remercie de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner.

Le Trésorier Général,
Jean-Pierre LACHASSAGNE



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30/06/2025

40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
SAS au capital de 120.000 €
RCS Paris 489 421 990
TVA intracommunautaire
FR68489421990

01.40.03.96.35

contact@angel-associes.com

Rapport Général 2025 R56

Page 1 sur 5



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30/06/2025

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 30/06/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la note « Conventions générales » de l'annexe des comptes annuels : nous vous informons que la note « Conventions générales » de l'annexe des comptes annuels précise les règles d'application des conventions comptables et les méthodes d'évaluation retenues. Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Assemblée.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude. Si ces informations ne sont pas fournies ou ne

sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 septembre 2025,

ANGEL & ASSOCIES
PINAR ANGEL
Commissaire aux comptes



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE LE 30/06/2025

40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
SAS au capital de 120.000 €
RCS Paris 489 421 990
TVA intracommunautaire
FR68489421990

01.40.03.96.35

contact@angel-associes.com

Rapport Spécial 2025 R56

Page 1 sur 3



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2025

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Assemblée,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-38 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention établie au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

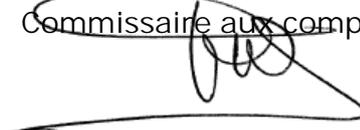
En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convenue intervenue au cours d'exercices précédents à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale.

Paris, le 15 septembre 2025,

ANGEL & ASSOCIES

PINAR ANGEL

Commissaire aux comptes





BUDGET PREVISIONNEL

COMPTE DE RESULTAT

2025 & 2026

Part sur licences/ Démissions		260 000
Ventes		24 500
Divers		108 000
Subventions reçues		291 500
Produits des Compétitions		12 500
Produits des Stages		125 500
Produits Financiers		3 000
Produits exceptionnels		0
Quote part de reprise de Subvention équipements		17 000
	<u>RECETTES</u>	842 000
Achats	31 000	
Frais de Personnel (<i>Moins les aides</i>)	477 500	
Impôts et Taxes	14 000	
Services Extérieurs	6 500	
Charges Externes	79 100	
Autres Charges Extérieures	100 800	
Frais des Compétitions	130 000	
Frais Divers	2 500	
Frais Financiers	5 000	
Amortissements Imm.	60 000	
	<u>DEPENSES</u>	906 400
SOLDE : EXCEDENT		
SOLDE : DEFICIT		-64 400



RAPPORT FINANCIER BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2025 & 2026

* * *

Le budget de notre Association prévoit une **perte pour la saison 2025 / 2026 d'un montant de - 64 400 €**

La Capacité d'autofinancement sera de **- 25 300 Euros** et s'explique comme suit :

Résultat :	- 64 400
Amortissements :	+ 60 000
• Reprise Subvention d'Equipement :	- 17 000
Autofinancement	- 21 400

Cette saison encore, notre District fait face à un autofinancement négatif. Cette situation s'explique par la stabilité des charges fixes, qui restent à un niveau élevé après avoir subi une hausse marquée. Les hausses sont maintenues dans le prévisionnel.

Afin de retrouver un équilibre financier pour les saisons à venir, le Comité de Direction explore activement des solutions alternatives. Des pistes concrètes sont déjà à l'étude, notamment la location de nos locaux et de notre terrain synthétique.

L'amortissement lié à la construction n'a plus d'impact sur notre résultat. Cependant, la rénovation de notre terrain synthétique continue de peser sur nos comptes. Son amortissement annuel de 38 000 € se poursuivra jusqu'en 2029.

Par ailleurs, si plusieurs anciens amortissements sont arrivés à terme, ils ont été remplacés par un nouvel amortissement. Ce dernier est lié aux travaux de remplacement des fenêtres, réalisés dans le but de réduire les dépenses d'énergie. Une partie de ces travaux est encore en cours de règlement, ce qui augmentera les amortissements dans les prochaines années.

Impact approximatif des Agencements sur les 2 saisons :

	<i>2025 & 2026</i>	<i>2026 & 2027</i>
AGENCEMENTS Dont terrain synthétique <i>Amortissements 10%</i> Sur le montant restant à amortir	<i>60 000</i>	<i>65 000</i>
<i>Subvention Equipement terrain synthétique</i>	<i>15 550</i>	<i>15 550</i>
Total des Amortissements <i>Impact s/ résultat</i>	<i>-44 450</i>	<i>-49 450</i>

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

**Le Trésorier Général,
Jean-Pierre LACHASSAGNE**

DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94 501 Champigny sur Marne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITE DES DOCUMENTS PREVISIONNELS DE L'EXERCICE 2025/2026

J'ai procédé à un examen limité des documents prévisionnels du District du Val de Marne de Football couvrant la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026 sous forme de budget :

- Prévisionnel de Fonctionnement : 906.400 Euros
- Résultat Prévisionnel : -64.400 Euros (Déficit)

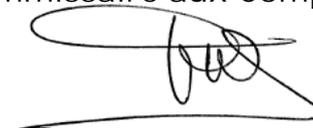
Mes contrôles ont consisté principalement à effectuer selon les normes de ma profession un examen analytique des données financières présentées et à obtenir des Dirigeants les informations nécessaires pour en apprécier la sincérité.

Toutefois, conformément aux dispositions légales mes contrôles n'avaient pas pour objet la certification de ces documents prévisionnels.

La sincérité des informations données dans la situation annexée au présent rapport n'appelle pas d'observation de ma part.

Fait à Paris
Le 15 septembre 2025

ANGEL & ASSOCIES
PINAR Angel
Commissaire aux Comptes





Bilan des Actions Techniques



BILAN DES ACTIONS - SAISON 2024/25

TECHNIQUE



Une saison pleine, variée et présentant quelques nouveautés pour nos Actions Techniques, fixées en fonction des orientations politiques de l'Etat et des objectifs fédéraux, régionaux et départementaux. Les missions suivantes ont été effectuées en fonction des axes ci-dessous :

- L'accompagnement des clubs,
- La formation des Educateurs,
- Le suivi des pratiques et des pratiquants,
- Le développement du football en milieu scolaire,
- Le suivi et le développement du football féminin,
- Le développement et suivi du futsal,
- Les détectations, les sélections et les stages de perfectionnement,
- Le développement des nouvelles pratiques.

LE PARCOURS DE FORMATION

2^{ème} année depuis la refonte des formations, apparitions des certifications CFI en distanciel :

Former les éducateurs et dirigeants amenés à encadrer l'activité football :

Certificats fédéraux initiateurs (CFI) :

- 24h espacées sur 1 mois – 12h présentiel + 4h distanciel + 8h stage club (CFI U6/U9 – CFI U10/U13 – CFI U14/U19 – CFI Séniors)
- 16h sur 2 jours – intégralement en présentiel (CFI Gardien Initiation – CFI Futsal Initiation)

Attestations fédérales (AF) :

- 8h sur 1 jour - intégralement en présentiel (10 AF différents : AF handi-foot / AF Pratique féminine / AF Arbitrage...)

Certification CFI en distanciel :

- Questionnaire d'une durée de 20 minute. Note sur 20, obtenir au moins la note de 16/20 pour être admis

25 formations dispensées.

523 inscriptions cumulées pour 435 stagiaires présents, soit 83% de présence

5 certifications CFI organisées

173 inscriptions cumulées pour 105 candidats reçus, soit 60% de réussite



Augmentation du nombre de stagiaires participants aux formations par rapport à la saison dernière.





DISTRICT 94 (Formations éducateurs)				
Activité	Date	Nb Inscrits	Nb Présents	Nombre féminine
JC Coach Jeunes	26/09/2024	10	10	0
CFI U10/U13	02/10/2024 - 17/11/2024	21	17	0
CFI U14/U19	07/10/2024 - 22/11/2024	15	11	0
CFI Séniors	09/10/2024 - 24/11/2024	16	12	0
CFI FUTSAL U13/15	24/10/2024 - 25/10/2024	20	20	3
CFI U6/U9	11/11/2024 - 13/12/2024	15	12	3
CFI U10/U13	13/11/2024 - 15/12/2024	23	15	1
CFI U14/U19	18/11/2024 - 20/12/2024	23	16	0
CFI GDB Initiation	28/11/2024 - 29/11/2024	8	8	0
Certif CFI U6/U9 - U10/U13 - U14/U19 - Séniors	20/01/2025 - 24/01/2025	39	39	0
CFI U6/U9	27/01/2025 - 16/03/2025	22	13	1
CFI U10/U13	29/01/2025 - 16/03/2025	24	18	1
CFI U14/U19	03/02/2025 - 21/03/2025	24	17	2
CFI U6/U9 Mineurs	10/02/2025 - 25/04/2025	20	15	0
CFI GDB Initiation	20/02/2025 - 21/02/2025	8	8	0
Certification CFF1-2-3	25/02/2025	12	11	0
CFI FUTSAL U13/15	27/02/2025 - 28/02/2025	20	18	0
Certif CFI U6/U9 - U10/U13 - U14/U19 - Séniors	10/03/2025 - 14/03/2025	13	13	0
Certif CFI U6/U9 - U10/U13 - U14/U19 - Séniors	14/04-18/04	27	23	2
CFI U10/U13	12/03/2025 - 09/05/2025	22	14	0
CFI U14/U19	17/03/2025 - 16/05/2025	26	18	0
Certif CFI U6/U9 - U10/U13 - U14/U19 - Séniors	12/05/2025 - 18/05/2025	27	27	1
CFI U6/U9	12/05/2025 - 20/06/2025	21	13	2
Certif CFI U6/U9 - U10/U13 - U14/U19 - Séniors	16/06/2025 - 22/06/2025	18	18	0
Certif CFI U6/U9 - U10/U13 - U14/U19 - Séniors	07/07/2025 -13/07/2025	49	49	0
TOTAL		523	435	16

LE FOOTBALL D'ANIMATION

Cette saison, en concertation avec les clubs, nous avons couplé les catégories U6 et U9 afin de faciliter les déplacements des équipes. Elles se déplacent désormais ensemble le samedi matin.

Comme chaque saison, nous avons maintenu 3 réunions mais nous les avons faites au District et par catégorie. Il s'agissait au cours de ces réunions d'échanger avec les responsables de catégories pour mieux les servir.

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS



U6-U7

14 Plateaux proposés – 2 Interclubs – 1 Journée de Rentrée - JND

Les U8-U9

14 Plateaux proposés – 2 Interclubs – 1 Journée de Rentrée

Les U10/U11

14 journées de Critérium – un Critérium Départemental Elite et un Critérium Départemental ont été proposés ainsi que deux Challenges :

- Challenge Régional U11 : La Finale Départementale a été remportée par l'**US Villejuif**, **AS Orly** termine à la deuxième place. Les deux équipes se qualifient pour la Finale Régionale.

- Une Coupe Futsal U11 : la coupe futsal n'a pu avoir lieu, faute de disponibilité de gymnase

Les U12/U13

Les Critériums Elites Louis Lefevre U12 (foot à 8) et Claude Lachiche U13 ont été proposés comprenant des rencontres (avec défi technique en préambule), et des rencontres de foot à 11 pour les U13, ainsi que deux Challenges :

- La Finale Départementale du Festival U13 PITCH a été remportée par l'AS Orly, l'US Ivry Foot termine à la deuxième place. Les deux équipes se qualifient pour la Finale Régionale.
- La finale Départementale Futsal U13 à été remportée par l'ES Vitry, Le KB Futsal termine à la deuxième place.

Etat des Labels de notre département

CLUBS	N° Affiliation	Label Jeunes	Label Féminin	Label Futsal
FC Alfortville	560655	2024-2027		
Bords de marne Futsal	552645		2024-2027	2023-2026
Cachan CO	500752	2023-2026		
Caudacienne ES	524161	2023-2026		
Champigny FC 94	510665	2023-2026	2023-2026	
Charenton CAP	500012	2023-2026	2022-2025	
Chevilly la rue Elan	516843	2023-2026	2023-2026	
Choisy le roi AS	500031	2024-2027		
Creteil Lusitanos F.US	500689	2023-2026	2022-2025	
Ecole Plesséenne de Football	563822	2024-2027	2024-2027	
Fontenay sous-bois US	523873	2024-2027	2023-2026	
Francilienne Le Perreux AS	540651	2023-2026		
Ivry US	523411	2023-2026	2022-2025	
Joinville RC	537053	2024-2027	2022-2025	
Kremlin Bicêtre Futsal	581812			2023-2026
Lusitanos Saint Maur US	526258	2023-2026	2022-2025	
Maisons Alfort FC	542388	2024-2027	2024-2027	
Nogent sur Marne FC	514388	2024-2027	2022-2025	
Ormesson US	510193	2023-2026	2024-2027	
Portugais AC	532125	2024-2027	2024-2027	
Sucy FC	521870	2023-2026		
St Mandé FC	520523	2023-2026	2023-2026	
Thiais FC	512963	2023-2026		
Thiais FFC	764445		2024-2027	
Valenton FA	527735	2024-2027		
VGA St Maur FF	739890		2024-2027	
Villeneuve Aca. Football Cheminots	860294	2024-2027	2024-2027	
Villiers ES	500636	2024-2027		
Vincennes CO	500138	2024-2027	2024-2027	
Vitry CA	500004	2022-2025		
Vitry ES	529210	2022-2025	2024-2027	

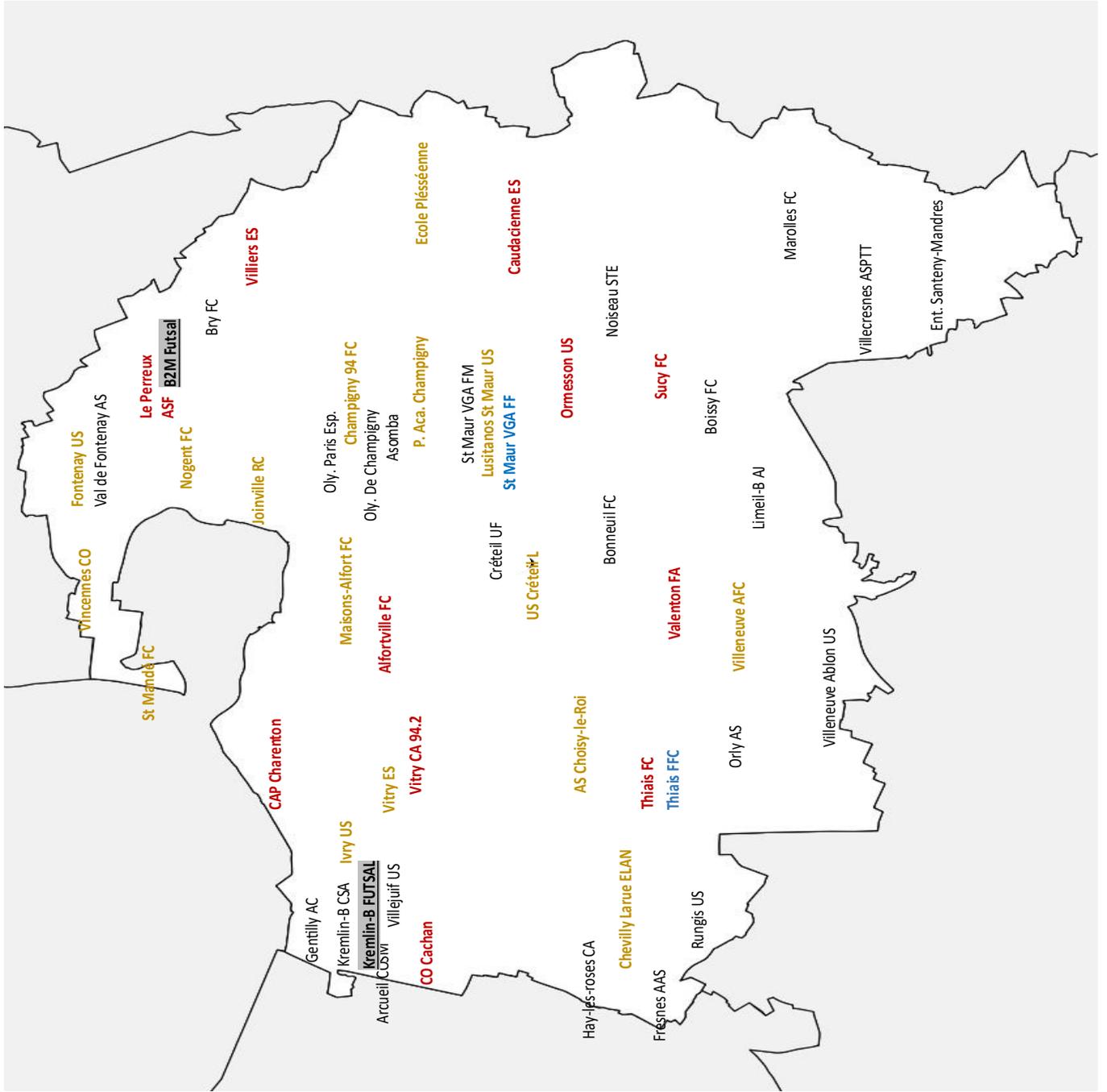
Bronze / Espoir

Argent / Excellence

Or / Elite



 Label Jeunes FFF Crédit Agricole	 Label Jeunes FFF Crédit Agricole FÉMININES	District 94
 Label Jeunes FFF Crédit Agricole	 Label Jeunes FFF Crédit Agricole FÉMININES	District 94
 Label Jeunes FFF Crédit Agricole	 Label Jeunes FFF Crédit Agricole FÉMININES	District 94



LE PLAN DE PERFORMANCE

La Fédération propose « Le Parcours de l'Excellence Sportive » afin de détecter les jeunes talents des U13 aux U15 filles et des U13 aux U16 garçons. Le parcours de performance fédéral de la Direction Technique Nationale incite le District du Val de Marne de Football à organiser diverses détections et sélections.



U13F (Nées en 2012) :

72 profils ont participé au processus.

- 1er tour session 1 - 06/11/2024
- 1er tour session 2 - 06/11/2024
- Tour Final – 13/11/2024
- 9 centres de perfectionnement (entraînement) de novembre à avril.

Une liste de 20 joueuses a été communiqué à la DTN.

3 joueuses Val-de-Marnaise ont intégré le pôle espoir féminin.



U14F (Nées en 2011)

63 profils ont participé au processus.

- Début le 22 janvier 2025 – Fin le 19/02/2025
- 1er tour de détection - 22/01/2025
- 2nd tour détection 2 - 29/01/2025
- Match Amical - 05/02/2025
- Séance de perfectionnement (entraînement) - 18/02/2025
- Interdistrict - 19/02/2025



U15F (Nées en 2010)

68 profils ont participé au processus.

- Début le 25 septembre - Interdistrict le 29 octobre
- 2 tours de détections + 1 match amical + 1 centre de perfectionnement + 1 interdistrict.
- Continuité sur le centre de perfectionnement U14F mis en place la saison dernière
- Les délais sont courts pour pouvoir créer une cohésion d'équipe malgré cela beaucoup se connaissait déjà car elle faisait partie de la sélection U14F la saison dernière (9/16).

Interdistricts : 16 joueuses sélectionnées (9 clubs représentés).

U13 (Nés en 2012) :

Début le 21 octobre – fin le 12 février

- 282 joueurs observés
- 3 tours de détections qui symbolisent 11 rassemblements + un tour de rattrapage + un centre de perfectionnement (entraînement pour les 40 joueurs retenus).

Nous avons maintenu notre nouvelle organisation et système d'évaluation :

- Organisation pertinente
- Brassage 1 – Tests + Matches à 8 (40 joueurs pour 4 équipes)
- Brassage 2 – Matches à 8
- Brassage 3 – Match à 11 (28 joueurs pour 2 équipes)
- L'usage des outils vidéo et photo ont optimisé le processus
- 40 joueurs retenus pour participer au premier tour régional

Sur les 3500 candidats, le nombre exceptionnel de 9 joueurs Val-de-marnais a intégré la promotion de 23 joueurs au sein du pôle espoir de Clairefontaine et 3 joueurs au sein du pôle espoir de Reims.



Résultats

JOUEURS RETENUS AU CONCOURS INF U13G

	DEMBELE HAKIM	MABO YOANE	
	MONTEIRO NAHIL	ESTINFORT NOHAM	
	ALI MZE AINOUR	CHARIF ABDALLAH BOUN ADNANN	
	ACHARIFI HAMZA	LUZAYADIO NLONGO RONALD	
	BWANGA JEAN-RYAN		

U14G (Nés en 2011)

- Début le 13 novembre – fin le 26 février
- 131 joueurs observés

Mercredi 20 novembre 2024 détection, plateau à 4 équipes (US Villejuif, Choisy le Roi, RC Joinville, US Créteil)

Mercredi 27 novembre 2024 détection, sur inscription pour les autres clubs.

Mercredi 11 décembre 2024 détection, rassemblement avec les joueurs observés lors des tours précédents.

Mercredi 12 février 2025 match amical (18 joueurs + 2 GB)

Jeudi 20 février et vendredi 21 février 2025 centre de perfectionnement (séance d'entraînement), 16 joueurs + 2GB retenues.

Mercredi 26 février 2025 Interdistrict, 14 joueurs retenues + 2GB

- Bilan :

Comme la saison dernière, beaucoup de qualité individuelle.

Collectivement équipe cohérente sur le plan offensif, manque de régularité sur le plan défensif.

- 4 joueurs retenus pour participer au premier tour régional.

Résultats : 1 victoire, 1 nul et 1 défaite.



U15G (Nés en 2010)

- Début le 25 septembre – Interdistrict le 31 octobre.
- 3 tours de détections + 2 amicaux + 1 centre de perfectionnement

74 profils ont participé au processus.

Retours Interdistricts : 16 joueurs sélectionnés

- Un contenu de de qualité sur les 3 matchs, un manque d'efficacité dans les 25 derniers mètres
- 8 joueurs retenus pour participer au premier tour régional.
- Résultats sportifs positifs (2 victoires 1 nul)

INTERDISTRICT U15G



U16G (Nés en 2009)

- Début le 08 janvier – Interdistrict le 18/02/2025

88 profils ont participé au processus.

Retours Interdistricts : 16 joueurs sélectionnés

- Des lacunes sur le plan collectif, un bon engagement des joueurs.
- Résultats sportifs positifs (1V – 2D)
- 3 joueurs retenus pour participer au premier tour régional.



Match DOM TOM CUP U15F-U14F-U13F (Nées en 2010-2011-2012)

A Bonneuil sur le stade municipal Leo Lagrange.

14 joueuses ont participé au tournoi.

- Le dimanche 22 juin

Composition de la sélection

6 U15F, 4 U14F et 6 U13F.

Retours sur le match :

Opposition contre le district Seine et Marne, 2 fois 30 minutes. Score final 3-2 pour le district Seine et Marne.

U15 Futsal

- 30 joueurs ont été vus
- 4 tours de détection
- 2 matches amicaux
- 2 centres de perfectionnement
- 1 interdistrict



U17 Futsal

- 22 joueurs ont été vus
- 2 tours de détections
- 2 matches amicaux
- 2 centres de perfectionnement
- 1 interdistrict

LA PRATIQUE FEMININE



IL EST PRIORITAIRE POUR LE DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FEMININE. L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS ET DE SES LICENCIEES EST ANCRE DANS NOTRE QUOTIDIEN. APRES UNE AUGMENTATION DE 16,54% DU NOMBRE DE LICENCIEES EN 2023/24, CE CHIFFRE A ATTEINT UN PLATEAU, PLUS OU MOINS FIXE (LE NOMBRE D'EDUCATRICE NE POUVANT ETRE PRECISEMENT COMPTABILISE PAR LES LOGICIELS FFF).

NOTRE VOLONTE EST, AUJOURD'HUI, DE PERMETTRE UNE CONTINUTE DE LA PRATIQUE AU SEIN DES CLUBS PAR LA FIDELISATION DE NOS LICENCIEES AFIN DE LES ACCOMPAGNER DE L'ECOLE DE FOOTBALL A LA PRATIQUE SENIORS.

Engagements des clubs aux critères / compétitions organisés par le district

Catégorie	U6/9F	U10/11F	U12/13F	U14/15F	U16/17/18F	Seniors 11
NB Clubs	11	12	25	18	-	8

*+ 13 clubs au niveau régional U14/U15F
+ 12 clubs au niveau régional U16/17/18F*



N° d'affiliation	CLUBS	Educateur/trice désigné(e) sur l'équipe	Module correspondant aux U6-U9 oui/non	Participation (oui/non)						Nbre de plateaux avec au moins 1 équipe	
				1	2	3	4	5	6		
				21/9/2024	13/10/2024	24/11/2024	09/02/2025	16/03/2025	11/05/2025		
500138	CO Vincennes	PAGNEUX Francky	non	oui							3
514388	Nogent S/Marne FC	DRAME Mouktar	oui	oui				oui			2
510193	Ormesson US	DEBULY Pascal	oui		oui			oui			3
764445	Thiais FFC	CHOQUET Pascale	oui	oui	oui			oui		oui	6
523411	US Ivry Football	HELY Fabien	oui	oui	oui			oui		oui	6
739890	VGA St Maur FF	RABUSSEAU Berenice	oui	oui	oui			oui		oui	6
500689	US Créteil L	MAURICE Anthony	oui	oui	oui			oui		oui	6
523873	US Fontenay	DARAME Ibrahim	oui		oui			oui		oui	4
542388	FC Maisons-Alfort	COMPERE Steve	oui		oui			oui			3
529210	Vitry ES	AUBRY CARINI Aurélien	oui	oui	oui			oui		oui	6
510665	Champigny FC	SMAHI Rabia	oui	oui	oui			oui		oui	5



ACTION PROMOTIONNELLE



Objectif :

- « Coup d'en Voix »

Identifier, sensibiliser, accompagner, former des femmes aux rôles de dirigeante, arbitre et éducatrice

- « Girly Tour »

Attirer, accueillir, fidéliser de nouvelles pratiquantes

Contenu :

- « Coup d'en Voix »

Nous avons donné la parole à 13 actrices du football Val-de-Marnais afin qu'elles puissent mettre en avant par le biais de témoignages le rôle qu'elles tiennent au sein de leur club.

Souhaitant offrir une possible identification à toutes les femmes qui ont visionné et visionneront nos vidéos, nous avons été attentifs à la variété de profils présentés :

Dirigeantes : Marie-Thérèse POLICON – Gishlaine RAPOSO

TENREIRO – Amal TERMIDI

Éducatrices : Bérénice RABUSSEAU – Julie PROVOST –

Bintou BARADJI – Fatou BARADJI

Joueuses : Émilie ABACHE – Ines YAGOUB – Thiniba SAMOURA

Arbitres : Lydia KOUACHE – Hannah DE SOUZA

Salariée : Julianne MOUKALA



Ces vidéos, publiées sur les réseaux sociaux du district, ont cumulé 40 487 vues, 1 192 j'aime, 75 commentaires et 38 partages (MAJ au 15/05).

Cette médiatisation a permis de réunir 84 femmes et jeunes filles, dont 51 non licenciées, à une soirée féminine au sein du district !

L'animation de la soirée s'est basée sur un séquençage animé et dynamique :

- Émergence et remise de flyers pour toutes les participantes ainsi qu'un Tot bag pour les femmes et une gourde pour les jeunes filles.
- Table ronde à échanges ouverts au public (partage d'expériences, présentation des missions et jeu de questions/réponses (cursus de formation, difficultés...)).
- Diffusion d'un Making-off des interviews (par principe pour nos participantes, nous avons fait le choix de ne pas diffuser cette vidéo sur nos réseaux, néanmoins vous la trouverez ci-joint).
- Mettre le lien en privé

- Animation d'un quizz interactif que vous trouverez également dans les documents « justificatifs »
- Présenter les questions
- Remise des lots
- Remise de places pour un match de D1 Arkema à l'intégralité des femmes et jeunes filles présentes
- Buffet dinatoire

L'organisation du déplacement au Stade Charlety, le lendemain, dans le cadre de la rencontre Paris FC – RC Strasbourg avait pour objectif de renforcer nos liens avec les participantes afin de les accompagner vers un processus de formation adapté au rôle qui correspond à leur profil et à leur volonté :

- AF Pratique Féminine
- Cfi U6/9
- Initiation à l'arbitrage
- Initiation aux différents rôles d'une dirigeante

- **« Girly Tour »**

En parallèle du Coup d'en Voix, destinée prioritairement à des profils de femmes dirigeantes, arbitres et éducatrices, 12 de nos clubs ont continué à donner vie à la « Girly Tour » (Lauréat Toutes Foot en 2023). Leur engagement a représenté 24 journées portes ouvertes dans le but de permettre aux potentielles nouvelles licenciées (joueuses) de se retrouver sur différents lieux de pratique au sein du département :

- US Rungis
- ES Vitry
- AS Val-de-Fontenay
- US Ivry Football
- FC Nogent
- APAC Champigny
- CSM Bonneuil-sur-Marne
- US Créteil-Lusitanos
- Chevilly-Larue ELAN
- Sucy FC
- VGA Saint Maur FF
- La Caudacienne

Celles-ci ont ainsi réunies 350 filles dont 68 non licenciées (en attente mois de juin).

Dans le but de soutenir les clubs, nous leur avons fourni un plan du plateau type à mettre en place, et leur avons transmis des supports de communication de leurs événements.

A savoir que chaque club participant obtiendra, en fin de saison, une malle pédagogique à destination de leur section féminine.

Déroulé :

- **« Coup d'en Voix »**

Octobre à janvier – Conception et planification du projet

Février à mars – Réalisation des interviews

Mars et avril – Diffusion des portraits

21 mars - Organisation de la soirée féminine

22 mars - Organisation de la journée au stade

Avril 2025 à juin 2026 - Lancement des accompagnements personnalisés et animation des formations associées

- « Girly Tour »

Janvier à février – Communication à destination de nos clubs dans le but de les solliciter à l'inscription à la Girly Tour.

Avril à Juin – Mise en œuvre des journées portes ouvertes

Juin – Remise des dotations aux clubs participants

Public visé / Catégorie d'âge :

- « Coup d'en Voix »

Toutes les femmes ayant une proximité directe ou indirecte avec le football ou des pratiquantes

- « Girly Tour »

Filles non licenciées

Évaluation quantitative et qualitative (cf. vidéo) :

- « Coup d'en Voix »

13 Interviews (Aucun refus sur les 13 personnes ciblées)

40 487 vues, 1 192 j'aime, 75 commentaires et 38 partages

84 femmes dont 51 non licenciées réunies

23 femmes intéressées pour s'engager dans un rôle de dirigeantes, d'arbitres ou d'éducatrices (au 15/05 et en attente du point d'étape lors duquel les 84 seront invitées)

- « Girly Tour »

Évaluation quantitative

350 filles dont 68 non licenciées (en attente des journées de juin)

[Coup d'en Voix en vidéo](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=6KuBvZ-IDN4>

La Girly CUP

La 5e édition de la GIRLY CUP 94 s'est tenue le mercredi 21 mai 2025. 12 collèges Val-de-Marnais, 24 équipes et 280 joueuses se sont affrontées lors de ce tournoi 100 % foot féminin coorganisé avec l'UNSS 94.



NOTRE OBJECTIF EST ET RESTERA D'ACCOMPAGNER LES CLUBS POUR L'ENSEMBLE DE LEUR PROJET DE DEVELOPPEMENT.

- LA DEMARCHE ET LES DIFFERENTES ETAPES DE LA CREATION D'UNE EQUIPE FEMININE
- LES ELEMENTS DE MISE EN ŒUVRE D'UN ENCADREMENT DEDIE.
- DES DONNEES SPECIFIQUES SUR LES CARACTERISTIQUES DES JOUEUSES.
- L'OFFRE DE PRATIQUE PRECONISEE ET ADAPTEE AU PUBLIC FEMININ.
- LE PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE DES FILLES POUR ORIENTER LES JOUEUSES A POTENTIEL



PRATIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

Les différentes actions menées en partenariat avec l'Education Nationale permettent de pratiquer le football tout en maîtrisant les rythmes familiaux, scolaires et sociaux.

Pour la 24^{ème} saison, un cycle football a été proposé dans le département intitulé « FOOT A L'ECOLE ». Il s'adresse aux classes de CE2, CM1 et CM2. Une convention tripartite avec l'Education Nationale et l'USEP a été établie et l'USEP. Nous avons mis en place une formation pour les enseignants qui participent au projet.

Deux objectifs sportif et artistique à atteindre pour ce concours :

- 1- Participer à un cycle de 6 séances de football
 - 2- Réaliser une production artistique en lien avec le thème des valeurs fédérales « PLAISIR – RESPECT – ENGAGEMENT – TOLERANCE - SOLIDARITE »
- 32 classes inscrites, 30 ont rendu une production culturelle.
 - 15 circonscriptions, 14 villes, 650 enfants ont participé au projet.
 - Les 2 classes lauréates du Département sont :
 - Production statique : Mme de STEPHANIE CORRAZE – Classe CM1 – Ecole Jean Rostand à Boissy Saint-Léger
 - Production dynamique : Mr NAWEL KERBOUA – Classe CM2 – Ecole romain Gary à Thiais.

La journée départementale a eu lieu le 6 juin 2025 au Parc de Choisy. Elle a réunion plus de 250 (250 absents).

Une dotation a été remise à chaque école participante à l'opération (Ballons + chasubles + coupelles) qui a participé au double projet : culturel et sportif.

LA PRATIQUE



LE FUTSAL

Cette saison, nous avons proposé des plateaux et critères aux jeunes des U6 aux U14 aux clubs dont un club libre. La pratique s'organise le weekend sans contrainte horaire. Nous avons 11 clubs inscrits, de fait nous avons pu proposer une pratique uniquement départementale en accord avec les clubs.

Après concertation avec les clubs Futsal, nous avons maintenu les catégories et la pratique :

- **U6-U7** : organisation de plateaux à 2 ou 3 clubs selon les effectifs (jeux et rencontres 4 contre 4 sur demi-terrain)
 - **U7-U8** : Mise en place d'un critérium
 - **U9-U10** : Mise en place d'un critérium
 - **U11-U12** : Mise en place d'un critérium
 - **U13-U14** : Mise en place d'un critérium
 - **U15-U16** : Mise en place d'un critérium
- **Les finales de Coupes Départementales Futsal U11F – U13F – U11G** se sont déroulées à Villeneuve Saint Georges au gymnase Roland Garros.

THIAIS FFC VAINQUEUR DE LA COUPE FUTSAL U11F



L'US CRETEIL LUSITANOS VAINQUEUR DE LA COUPE FUTSAL U13F



L'ES VITRY VAINQUEUR DE LA COUPE FUTSAL U13F



NOUVELLES PRATIQUES

FOOT EN MARCHANT

Cette saison, nous avons proposé des « matinées Foot en Marchant » le dimanche matin au District. Nous proposons cette nouvelle pratique aux personnes licenciées ou non âgées au minimum de 55 ans. À partir de février 2025 nous avons proposé de L'objectif à terme est de créer un critérium où les clubs seront en totale autonomie.

5 dates ont été proposées. 42 pratiquants ont pu pratiquer et apprécier cette pratique.

Nous avons clôturé la saison par un tournoi à 6 équipes suivi d'un repas. Il a été remporté par l'USVA qui remettra en jeu son titre la saison prochaine.



FUTNET

C'est la deuxième fois que nous mettons en place une compétition départementale afin de qualifier 2 équipes au 1^{er} tour régional. L'APAC de Champigny et L'ASF Le Perreux se sont qualifiés.

Le club de SHOWTIME Créteil FUTNET a validé son accession en division 1.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Pour le Conseil Départemental – Val d’Ingo et la caravane des jeux

Val d’Ingo eu lieu le dimanche 15 juin 2025, plusieurs ateliers ont été organisés au sein du parc des sports de Choisy-le-Roi.

Caravane des jeux au Parc des Cormailles à Ivry sur Seine les 8 et 9 juillet 2025 et au Parc du Plateau à Champigny sur Marne les 15 et 16 juillet 2025. Atelier mis en place lors des 4 jours :

- Golf foot
- Jonglerie
- Match



Pour l’association Premier de Cordée

Mise en place de 7 Interventions dans les hôpitaux auprès de jeunes handicapés. Ce qui représente environ une centaine d’enfants.

Nous avons aussi animé un atelier football le MERCREDI 28 MAI à la « Journée Evasion » proposée par l’association Premier de Cordée au Stade de France au mois de juin. Environ 600 enfants souffrant de différents handicaps ont pu jouer au football en présence de Wilfried Mbatpe, Arsène Wenger, Robert Pires, Gaël Rivière et nombre de sportif de haut niveau.

Journée Evasion : Manifestation au Stade de France





HOSPI'FOOT



A destination des IME et IMPRO du département, ce projet a pour but de faire profiter des bienfaits thérapeutiques du sport aux jeunes. Nous intervenons au sein des structures hospitalières en préparant et animant des séances de football adaptées aux contraintes motrices de jeunes en situation de handicap ou atteint de maladie.



Ce projet permet d'intégrer la pratique sportive dans le milieu hospitalier afin de favoriser l'inclusion.

Avec plus de 25 séances et la signature de deux conventions (IME Françoise Leloup – Créteil ; IME du Bel Air – Le Perreux/Marne), venant valoriser les bienfaits du projet, nous espérons pouvoir développer davantage son impact lors de la saison 2025/26.

CONCLUSION

Comme chaque saison nous avons poursuivi nos actions de fidélisation, de développement et de promotion par le biais de nos actions techniques. La DTN incite à la **diversification des pratiques** ce qui nous amène à proposer de **nouvelles pratiques** telles que le **Footgolf, le Futnet ou le Foot en marchant**. Cependant, nous entretenons la **pratique de masse**, tout comme le **Futsal** qui reste un **axe prioritaire** de notre développement.



Le développement, à travers le lancement de nouvelles pratiques, s'oriente vers d'autres publics avec un accent mis sur le foot en Marchant pour nos plus anciens.

Également, notre politique interne nous amène à diversifier notre public, c'est pourquoi nous axons davantage nos actions envers les **publics en situation d'handicap** : notre projet **Hospit'Foot, labélisé Impact 2024**, en est l'exemple le plus marquant.

La **pratique féminine** poursuit son expansion et le district répond à cette évolution en proposant chaque saison une offre de pratique plus aboutie et complète. Celle-ci permet actuellement de faire pratiquer les U6F jusqu'au Seniors F.



Les bénéfices du travail mis en œuvre s'illustrent par une offre de pratique disponible sur l'intégralité de notre territoire (voir cartographie). En ce sens, notre développement, par le biais de notre **projet « Coup d'en Voix »**, s'oriente actuellement sur la féminisation de l'encadrement et la prise de responsabilité des femmes au sein des comités et instances décisionnaires.

En parallèle, notre **projet GIRLY TOUR (Lauréat National en 2023)** poursuit sur sa dynamique et sa notoriété en permettant, chaque saison, à de nouvelles filles d'intégrer un club de football.

Le **Programme Educatif Fédéral** et le **« Label Jeunes »** restent des outils incontournables sur lesquels les clubs et le District s'appuient pour répondre aux objectifs d'accompagnement.

Avec **25 formations de cadres** sur la saison, cet axe reste une des priorités du District. Elles nous ont permis de **former 435 stagiaires** et d'offrir, outre des compétences footballistiques aux éducateurs, un climat d'entraînement sain et une méthode pédagogique adaptée aux jeunes licenciés. La réforme des formations fédérales a amoindri l'intérêt des stagiaires, car le cursus départemental ne permet plus d'obtenir de diplôme qualifiant. Néanmoins, la qualité des contenus et l'approche ludique de l'équipe pédagogique reste un attrait fort pour nos clubs. Dans le cadre **des certifications**, nous avons pu organiser **5 examens** qui ont vu **173 participants** pour **105 reçus, soit 60% de réussite**.

L'animation du parcours de performance fédéral nous a amené à **observer 203 filles**. 32 d'entre elles ont été observé au niveau régional et **3 ont pu intégrer le pôle espoir de l'INF Clairefontaine**. Au niveau du public masculin, **575 jeunes ont été observé** lors des différents processus de détection de U13G à U16G.

Concernant le Concours d'entrée à l'INF Clairefontaine, **une nouvelle saison exceptionnelle, 9 joueurs Val-de-marnais ont intégré la promotion de 23 joueurs au sein du pôle espoir de Clairefontaine et 3 joueurs au sein du pôle espoir de Reims**.

Toutes les activités (le suivi des écoles de football, les sélections –détectations filles et garçons, les interventions dans les écoles primaires, le soutien aux sections sportives, les rassemblements Futsal...) ont été menées de front par l'ensemble de la Technique du District sous les Directives du Comité de Direction et avec les membres des différentes Commissions d'Arbitrage, du Football d'Animation, du Football Diversifié, Féminines, Médicale, Football en Milieu Scolaire et en particulier Technique) !

L'augmentation des missions qui sont les nôtres confrontées à la baisse du bénévolat ne nous permet pas de satisfaire les demandes, qui ne cessent de croître, des différents publics sur lesquels nous intervenons. La technique reste malgré tout très investie par ses missions qui restent passionnantes.



MERCI A TOUS

La Technique du District du Val de Marne de Football qui a pour mission principale d'être au service des clubs en tenant compte des Directives Nationales et Régionales.

- DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL -

*131 Boulevard des Alliés
94500 Champigny sur Marne*

Tél : 01.55.96.11.00

Site :

<http://districtvaldemarne.fff.fr>

Adresses mails :

secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

technique@districtvaldemarne.fff.fr

cda@districtvaldemarne.fff.fr

formation@districtvaldemarne.fff.fr

